

La procession du dieu-éléphant dans les rues de la Chapelle

Page 7

Remous politiques à propos des squatts de mal-logés

Page 3

Fumées à l'école de Torcy : une réponse de la SNCF

Page 5

On va démolir des maisons autour du collège Boinod

Page 8

Projet de mise en sens unique de la rue Charles Hermite

Page 8

Permis de construire annulé au virage Lepic

Page 9

Dessin de Steinlen pour *Crainquebille* d'Anatole France

Histoire : Montmartre capitale du dessin de presse autour de 1900

Page 11

Portrait : un fou de cerfs-volants

Page 16



ISSN 1259-9034

DU MOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 22 - OCTOBRE 1996
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : (01) 42 59 34 10.

5 octobre : la Fête des Vendanges

LE CLOS MONTMARTRE NOUVEAU EST ARRIVÉ

Il a «un nez encaustique et vanille»
et, pour la première fois,

IL EST BON !



Christian Adnin

Un rayon de soleil sur la vigne de Montmartre... (Voir nos informations page 5.)

Le nouveau bâtiment du Théâtre des Abbesses : tout le monde n'a pas le même point de vue

Page 9

Fol 50 32713 D1

A propos des sans-papiers

«Vous avez fait preuve dans vos articles sur les «sans-papiers» de l'égale Saint-Bernard d'une grande naïveté. N'avez-vous pas vu qu'il y avait derrière eux une véritable manipulation par des groupes politiques ? Les objectifs de ces groupes n'étaient pas ce qu'ils affirmaient. Ce qui les intéressait en réalité, ce n'était pas le sort de ces familles africaines, c'était de faire de l'agitation - et de rentrer ensuite chez eux, tranquillement, dans leurs appartements bourgeois... S'il s'était agi réellement de trouver une solution humanitaire pour quelques-uns des sans-papiers (c'était peut-être justifié pour certains, certainement pas pour tous), il aurait mieux valu agir avec plus de discrétion. Les groupes politiques qui, pour leurs raisons à eux, ont poussé les étrangers sans-papiers à cette action jusqu'au-boutiste, leur ont rendu un mauvais service.»

G. Plotin

Notre réponse : Il est naturel que des appréciations différentes s'expriment sur les revendications des sans-papiers et sur la façon dont ils ont conduit leur action. Au sein même de notre équipe de rédaction, nous n'étions d'ailleurs pas complètement unanimes.

Mais sur les faits eux-mêmes, sur la façon dont les choses se sont passées, nous témoignons de ce que nous avons vu. Plusieurs membres de notre équipe ont, à des moments divers, suivi cette affaire de près, et nous disons : non, ils n'étaient pas manipulés. Il y a eu autour d'eux des militants français,

appartenant à des organisations d'ailleurs diverses, ou n'appartenant à aucune organisation, qui se sont employés au soutien et à la popularisation. Mais tout au long, ce sont les sans-papiers eux-mêmes qui ont pris les décisions sur les revendications et la façon de mener l'action. Les militants français ont d'ailleurs à plusieurs reprises été mis devant le fait accompli d'une situation imprévue pour eux.

Chez ceux qui parlent de «manipulation», n'y a-t-il pas, consciemment ou inconsciemment, une certaine dose de mépris ? Pensent-ils que ces hommes et ces femmes étaient comme des enfants, incapables de se conduire eux-mêmes ?

On ferme

«La piscine Georges Drigny, située sous le lycée Jacques Decour, et qu'utilisent de nombreux habitants du 18e, a été fermée en juillet, en août et jusqu'au 15 septembre «pour travaux». La bibliothèque municipale située près de la mairie du 18e a été fermée une bonne partie des vacances «pour inventaire». Après cela, on nous dira que la mairie de Paris se soucie des Parisiens qui ne partent pas en vacances. Des panneaux venteront même les charmes de ces piscines - fermées durant les vacances et pratiquement inaccessibles en semaine pendant toute la période scolaire.

Pendant les travaux, les vacances ne continuent pas...

Peut-être six mois de travaux en trois ans pour cette piscine Georges Drigny, ce qui n'empêche pas les douches de fonctionner toujours aussi mal. Plus d'un mois pour faire l'inventaire d'une petite bibliothèque de Paris à l'ère des ordinateurs. De qui se moque-t-on quand on nous dit «pour travaux» ou «pour inventaire» ? Pourquoi ne pas dire tout simplement «pour ne pas avoir à remplacer le personnel qui part en vacances» ?

Paul Désalmand

Les Trois Baudets et l'Erotika

«Je veux vous remercier pour l'article «Quand Brel, Brassens, Béart et Cie débutaient rue Cous-tou». J'avais rencontré une journaliste de votre équipe à une «soirée de Toto» au cabaret l'Erotika deux jours avant votre

IMAGES DU 18e

Les photos de nos lecteurs

La photo de ce mois nous est envoyée par Mme France Laurent, secrétaire en pré-retraite, qui habite rue Ordener. Cette image inhabituelle de la mairie du 18e a été prise en 1993, lors des manifestations qui suivirent la mort du jeune Makomé, tué dans le commissariat des Grandes Carrières par un policier (condamné depuis). «C'était très calme, nous raconte Mme Laurent, et soudain cela faisait penser à mai 68...»

Chaque mois, rappelons-le, nous publions en cette page une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique... Aucune exigence spécifique quant à la forme (les photos en couleurs sont acceptées - mais seront reproduites en noir et blanc). Seules conditions : la photo doit avoir, d'une façon ou d'une autre, un rapport avec le 18e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie. L'auteur aura droit à un abonnement gratuit de six mois pour la personne de son choix.



bouclage, elle a fait diligence. Les «soirées de Toto», dont j'étais fidèle spectatrice, étaient dans la droite descendance des *Trois Baudets* puisqu'il s'agissait (entre autres) de donner un coup de pouce et une scène à de jeunes chanteurs débutants.

J'ai transmis votre article aux organisateurs, dont la destruction de l'Erotika a sonné le glas des soirées de Toto après 5 ans.

Je suis moi-même engagée dans le combat concernant la survie du *Berry-Zèbre*, le dernier cinéma de quartier dans le 11e arrondissement. Pouvez-vous informer les gens du 18e de notre action ? Le sort du *Berry-Zèbre* n'est pas encore réglé, il n'est pas encore transformé en MacDo. (Association Le Zèbre de Belleville, 31 rue du Moulin Joly, 75011.)

Pour revenir à l'Erotika, comment expliquez-vous qu'aucun habitant du quartier n'ait réagi et qu'aucune association de défense ne se soit créée ? J'aurais aimé que votre article soit plus «mordant» concernant la mise à mort de l'Erotika...»

Corinne Luiggi

Rectificatif

Dans notre dernier numéro, l'article relatif à Bernard Ailloud disait qu'il était mort en septembre. C'était un malencontreux lapsus. Il fallait lire : en août. Pardonnez-nous.

PETITES ANNONCES

● «Accueil et Promotion», association pour l'égalité des droits des Français et des étrangers, recherche bénévoles pour soutien scolaire. Téléphoner au 42 59 26 89 ou se présenter lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 h au 28, rue de Laghouat.

● SOS enfants en difficulté. Cherche bonnes volontés pour le soutien scolaire des enfants de la Goutte d'Or. Eric Taieb, 46 06 47 86.

● Anna Fons, peintre-décorateur diplômée de l'Ecole des Arts Décoratifs de Paris, réalise patines, faux-bois, faux-marbre, trompe l'œil et mosaïques. Tél. : (01) 42 54 03 91. Fax : (01) 42 58 84 36.

● Geneviève Bachellier, artiste peintre sur le quartier de la Goutte d'Or, cherche à donner cours ou animer atelier de peinture (aquarelle, pastel gras, gouache, éventuellement tissage tapisserie) dans une association ou centre culturel. Tous publics. Tél. 42 59 67 37 (répondeur).

● Dans le 18e, près de la mairie, cours de piano. Méthode Hoffmann, par pianiste, ancien chef d'orchestre à la Comédie Française. Cours d'harmonie classique et jazz, orchestration, composition, pour débutants complets et avancés. Tél. 44 92 02 95.

● Loue petit studio, coin cuisine, salle de bain, chauffage central. 2 600 F tout compris. 42 58 16 89.

● Vends neuf, cause double emploi, matelas ressorts très ferme, 160 X 200. 1 000 F. Tél. 42 58 16 89.

● Association recherche projecteurs vidéo ou cinéma pour diffusion de courts-métrages. Contactez-nous au 42 52 36 34.

NOS TARIFS

10 F la ligne de 40 signes. Supplément de 50 F pour une domiciliation au journal. Pour être publiées le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 18 de chaque mois, sous les rubriques : immobilier, logement ; emploi ; ventes et achats divers ; troc ; associations ; messages personnels. Pour nos abonnés : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

A nos lecteurs qui n'ont pas pu se procurer le n° 20

La diffusion du 18e du mois progresse. De ce fait, notre numéro 20 (juillet-août) s'est trouvé épuisé chez plusieurs dépositaires de l'arrondissement avant la fin d'août. Ceux de nos lecteurs qui veulent se le procurer peuvent cependant le demander : il nous en reste quelques exemplaires rentrés à la suite des retours d'inventaires. Demandez à votre dépositaire préféré qu'il le commande, ou bien écrivez directement à l'adresse du journal.

Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : (01) 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) :

Christian Adnin, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Jean-Marie Corvaisier, Marie Delouze, Danièle Fournier, Jacqueline Gambin, Sylvain Garel, Donald James, B. Jamil, Chantal Juan, Marie-Pierre Larrivé, Françoise Marrié, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Olivier Raynal, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Michèle Stein, Claude Thomas.

Les squatts de mal-logés provoquent des remous dans la vie politique du 18e

Mercredi 18 septembre, à 8 heures du matin, une centaine de CRS investissent le 40, rue Cavé, à la Goutte d'Or, et en délogent manu militari les squatters – en l'occurrence des familles mal logées qui avaient investi cet immeuble voué à démolition. A l'extérieur deux camions de déménagement sont prévus pour emporter les meubles. Et, sur l'heure, l'immeuble est démoli.

Aucune trace de drogue après l'expulsion rue Jean Dollfus

Une «procédure» expéditive qui avait déjà prévalu, au mois d'août, pour le squatt de la rue Jean-Dollfus, dans le quartier de la Moskowa, occupé par des familles et soutenu par le DAL (*Droit au logement*). Dans les deux cas, le caractère «délictueux» de l'occupation avait été évoqué pour justifier ces mesures. En effet, le 2 juillet, dans une lettre à M. Tibéri, Daniel Vaillant, maire du 18e, lui demandait «de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux squatts délictueux où sévissent la drogue et la prostitution, notamment au 20-22 rue Jean-Dollfus et rue Emile-Duployé (...)». Et dans une lettre du 19 juillet au préfet de police, il «attirait l'attention» sur le 40, rue Cavé : «Cet immeuble également très vétuste est occupé en totalité et abrite notamment de la prostitution. Un traitement d'urgence est nécessaire : évacuation et démolition.»

Or, d'après *Le Parisien* du 30 août 1996, juste après l'intervention des forces de police rue Jean-Dollfus, «les 28 personnes présentes, des familles africaines, seront hébergées par la Ville de Paris, à l'exception de trois d'entre elles en situation irrégulière (...)». Par ailleurs, les policiers du commissariat des Grandes-Carrières n'ont trouvé aucune trace de drogue dans ces locaux... (Selon nos informations, il y a des mois que ce bâtiment était occupé par les familles, après que les précédents occupants en soient partis.) Quant au 40, rue Cavé, nous ignorons s'il y a eu de la prostitution, mais, toujours d'après nos informations, lorsque la police est intervenue, l'immeuble était occupé essentiellement là aussi par des familles en quête d'un logement...

Politique du logement social ?

Peut-être aurait-il été plus cohérent de trouver une solution définitive de relogement à ces familles avant de démolir, au lieu de perpétuer et d'entretenir leur précarité dans des hôtels de fortune. Et c'est toute la politique du logement social qui ne répond pas aux réels besoins de la

La police est intervenue dans deux squatts du 18e pour en expulser les familles de mal-logés qui les occupaient. Ces immeubles figuraient sur des listes de bâtiments dont le maire du 18e, Daniel Vaillant, avait demandé l'évacuation. Cette affaire a provoqué des réactions jusqu'au sein de la section du PS.

Par ailleurs, un tribunal a refusé d'ordonner l'évacuation d'un autre squatt du 18e occupé par des mal-logés. C'est une importante «première» juridique.



Quelques-uns des occupants du squatt du 61, rue Myrha

capitale. Pour mémoire, le candidat Chirac avait promis de réquisitionner les immeubles vacants, le plan Périssol prévoyait 20 000 logements d'urgence et d'insertion avant fin 1996. Dans notre arrondissement – un des plus peuplés et dont l'ANPE détient le triste record du plus grand nombre de demandeurs d'emploi –, toutes ces bonnes intentions se sont traduites (voir le 18e du mois n° 18) par deux immeubles réquisitionnés et 41 logements d'urgence !

Il n'est donc pas étonnant que les mal logés, qui ont souvent constitué des dossiers de demande de logement depuis de longues années, investissent des immeubles inoccupés.

17 familles dans l'attente rue Myrha

Dans l'immeuble du 61, rue Myrha – un ancien hôtel de la Goutte d'Or désaffecté depuis 1984, appartenant à la Ville de Paris et dont le bâti est en très bon état –, 17 familles avec une quarantaine d'enfants vivent depuis 1994. Dès leur arrivée, ces familles se sont déclarées à la mairie et à la préfecture. Elles y ont installé l'eau, l'électricité, repeint, aménagé salles de bains et cuisines. La préfecture leur a même fourni des bennes pour les travaux ! Bien sûr, la disposition des pièces de cet ancien hôtel

ne se prête pas à la vie de famille, mais tous insistent bien sur le fait qu'ils sont là provisoirement dans l'attente d'un véritable logement. Ils ont même proposé à la Ville de payer un loyer, demande transmise à l'OPAC qui n'a pas jugé utile d'y répondre. Un comité de soutien – regroupant des associations (entre autres, MRAP, LDH, 18e parallèle...) et des partis politiques (PC, LCR) – s'est créé autour de ce squatt et œuvre activement à la recherche d'un relogement pour ces familles.

La Ville de Paris, pour sa part, avait entamé une procédure d'expulsion. Le jugement a été rendu le 22 juin 1995, accordant un délai de six mois (auquel s'ajoute la trêve hivernale) pour évacuer les lieux : la date officielle d'expulsion était donc le 2 mai 1996. Aujourd'hui, ces 17 familles vivent avec la crainte quotidienne d'une expulsion.

Dans sa lettre du 2 juillet au maire de Paris citée plus haut, Daniel Vaillant plaçait ce squatt en première place de sa liste des «situations les plus notoires» de «squatts qui indisposent les riverains et où s'entassent des familles, souvent nombreuses, dans des conditions de vie et d'hygiène inacceptables».

Ces deux lettres de Daniel Vaillant (au maire de Paris et au préfet de poli-

ce) ont provoqué des réactions, y compris, nous a-t-on dit, au sein de la section socialiste du 18e. Le maire a tenté de rectifier le tir au cours du conseil d'arrondissement du 9 septembre, en précisant, sans pour autant citer le 61, rue Myrha, qu'il ne mettait pas sur le même plan «les activités répréhensibles et criminelles qui se développent dans certains squatts et les occupations que je dirai de bonne foi, même si elles se font dans l'illégalité, de la part de mal logés. Pas d'amalgame !»

Le jugement sur le squatt du 1, rue Marcadet

Le cas du 1, rue Marcadet (situé dans le «secteur Emile Duployé», au nord de la Goutte d'Or), est pour sa part exemplaire. L'immeuble avait été «préempté» par la Ville¹ en vue de la construction d'un lycée. Or ce projet de lycée a été abandonné. Les derniers occupants en étaient partis en février 1996. Le 30 juin, le DAL l'a investi pour y loger 11 familles et 6 célibataires.

Dans cet immeuble muré et en très bon état, les travaux vont bon train, notamment pour remettre en état les installations sanitaires qui avaient toutes été démolies. Ici aussi, comme le précise Laurent, représentant du DAL, «les familles sont installées provisoirement en attendant d'obtenir un logement». La Ville de Paris avait entamé une procédure d'expulsion à leur encontre. Or elle a été déboutée.

Le 2 septembre, le vice-président du tribunal de Grande instance, Marie-Thérèse Feydeau, relevait, dans les attendus du jugement, que la Ville avait «admis qu'elle n'avait, dans l'immédiat, aucun projet précis d'utilisation ou de réhabilitation de l'immeuble». Dans ces conditions, la Ville n'a aucune raison valable de demander leur expulsion en procédure d'urgence, estime le tribunal, faisant état du «droit au logement» qui a une valeur constitutionnelle. Une première qui d'après les déclarations de maître Breteau, avocat du DAL, au *Parisien* du 3 septembre, est «une avancée juridique. Cela veut dire que le DAL aura l'occasion de systématiser les réquisitions».

De son côté, le Conseil de Paris bétonne. Sa majorité a voté, au mois de juin, des crédits pour faire murer les immeubles préemptés par la Ville et permettre des rondes de surveillance.

Claude Thomas

1. C'est-à-dire que la Ville avait fait jouer une priorité légale (préemption) pour acquérir ces immeubles dès qu'ils se sont trouvés vacants.

Bilan de la rentrée scolaire : «On ne peut pas pousser les murs.»

La rentrée 1996 a été plus facile que celle de l'an dernier, malgré une occupation par les parents de l'école Belliard.

Mais toujours pas de place en maternelle pour les moins de 3 ans.

Rentrée facile, rentrée difficile ? Elle a été jugée «satisfaisante malgré quelques difficultés» par Daniel Vaillant, maire du 18e, lors du conseil d'arrondissement du 9 septembre. «Dans l'ensemble, les problèmes signalés à l'administration de l'Education nationale le jour de la rentrée ont été réglés de façon satisfaisante.» Mais un point noir subsiste : l'impossibilité d'accueillir en maternelle tous les enfants, dont beaucoup restent inscrits sur les listes d'attente.

Au niveau national, on annonçait 58 000 élèves de moins en primaire et 26 000 de moins dans les collèges. Ce qui, selon le ministère, justifiait des fermetures de classe. Mais chez nous, dans le 18e, on le sait, c'est toujours différent. Chez nous on construit, et le nombre d'enfants a plutôt tendance à augmenter.

Maternelles : il reste des listes d'attente même pour les 3 ans.

En maternelle, il n'y a pas d'obligation d'accueil pour l'école publique. Les effectifs sont limités à 25 enfants par classe en ZEP (zone d'éducation prioritaire, c'est-à-dire 60 % des maternelles du 18e) et à 30 élèves ailleurs. Et s'il n'y a pas assez de places, les «listes d'attente» d'enfants non accueillis s'allongent.

Dans la plupart des maternelles de l'arrondissement, rien de particulier à signaler. Sauf qu'on ne peut inscrire pratiquement nulle part les enfants de 2 ans. Or les enquêtes les plus sérieuses le montrent : spécialement dans les milieux défavorisés (donc en ZEP), et encore plus pour les familles d'origine étrangère, la scolarisation dès 2 ans a, pour toute la scolarité future des enfants, des conséquences importantes, positives et durables.

Même parmi les enfants de 3 ans, il en reste sur liste d'attente ici ou là. Très peu à l'école **André Del Sarte**, où l'on espère résorber la liste d'attente dans le courant de l'année. Il en est de même à l'école **Rouanet**.

R.A.S. à l'école du **square La-marck**, où on avait prévu la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire pour juguler le trop-plein de **Constantin Pecqueur** et de **Carpeaux**, mais le jour de la rentrée cela

n'a plus été nécessaire.

Bonheur rue du **Mont-Cenis**. L'an dernier, cette école avait été transférée rue du Poteau pour cause de travaux. Au-jour'd'hui, avec ses nouveaux murs, ses nouveaux meubles, et malgré les quelques classiques retards de livraison, l'école est comme neuve. On a même ouvert deux classes supplémentaires, ce qui a permis d'accueillir des enfants en attente à **Championnet** et à **Ferdinand Flocon**.

Rue de la **Goutte d'Or**, la rentrée s'est passée calmement. Des enfants partent déjà en classe de mer en Bretagne, c'est dire. Pourtant une quarantaine d'enfants de 3 ans et plus n'ont pas pu être acceptés. C'est vrai qu'on construit une nouvelle école tout près de là, mais elle n'ouvrira qu'en 1998, et d'ici là... la rue ?

Rue du **Département**, une petite école d'une capacité d'accueil restreinte (cinq classes seulement), avec une petite cour, tous les enfants nés avant septembre 1993 ont trouvé une place, ce qui n'était pas le cas l'an dernier pour les enfants nés avant septembre 92 ; le problème de ceux qui



Thierry Nectoux

A la maternelle André Del Sarte : les robes neuves de la rentrée

auront 3 ans en cours d'année restent cependant posés.

A l'école du **7, rue de Torcy**, il ne reste plus d'espaces disponibles, et pourtant des familles emménagent encore dans le quartier. L'an dernier, on a construit une nouvelle école en bâtiments préfabriqués au **10, rue de Torcy**. Elle s'est avérée elle aussi trop petite, mais il a fallu attendre le 9 septembre, une petite semaine après la rentrée, pour que la classe supplémentaire prévue soit pourvue d'un enseignant.

Elémentaires : là où il y a de la contestation...

Les enfants de 6 ans doivent tous être scolarisés, c'est la loi. Donc pas question de listes d'attente en école élémentaire. Selon le nombre d'élèves, on ouvre ou on ferme des classes. Imaginez que vous êtes direc-

teur d'école avec 292 enfants pour 12 classes : dès le 293ème vous devez obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Mais dans la pratique ça ne se passe pas comme ça. On joue sur de légères modifications des zones géographiques affectées à chaque école pour équilibrer le nombre d'élèves dans les unes et les autres ; mais cela peut poser des problèmes de dérogations (voir l'encadré). Et puis les décomptes restent incertains jusqu'au jour de la rentrée ; il y a donc ce qu'on appelle des «classes bloquées» (dont la fermeture est envisagée mais pas encore certaine) et des ouvertures «réservées». Au moment de la rentrée, l'action des parents d'élèves et des enseignants joue un grand rôle : l'Education nationale s'est réservé un volant d'enseignants non affectés, qu'elle enverra dans telle ou telle école selon les besoins... et selon la virulence de la contestation.

Le 3 septembre, on a vu une affiche au **131, rue Belliard** avertissant les parents que «les enseignants refusent de démarrer dans ces conditions» avec «des classes surchargées, deux doubles niveaux à plus de 25 élèves et impossibilité d'intégrer les CLIN (classes d'initiation pour les enfants non francophones)». **Belliard, Binet, Joseph de Maistre** se mobilisent autour d'un même thème : effectifs surchargés. Les parents d'élèves avec les enseignants occupent les locaux. A **Belliard**, sur 260 élèves, 140 parents signent la lettre au rectorat, ce qui représente une forte majorité compte tenu du fait que beaucoup de parents ont plusieurs enfants dans l'école. Cela dure. On négocie. On se retrouve le 6 septembre devant le rectorat, qui ferme ses portes à tous. Mais ce vendredi-là au soir, on obtient satisfaction. Au total, il y a donc une classe supplémentaire à **Belliard**, une autre à **Joseph de Maistre**, et levée

L'éternel problème des «dérogations»

Dans l'enseignement public en France, les parents ne choisissent pas l'école que leur enfant va fréquenter. La «carte scolaire» affecte chaque enfant à une école déterminée en fonction du lieu où il habite. Souvent des parents demandent une dérogation. A Paris, ces demandes sont examinées par une commission qui siège auprès de la municipalité d'arrondissement, et où les directeurs d'école sont représentés.

Lorsque la demande repose sur le désir des parents de voir leur enfant inscrit dans une école qu'ils estiment «de niveau plus élevé» ou «mieux fréquentée», elle est en principe toujours rejetée : on ne veut pas que se créent des «ghettos» de l'échec scolaire.

En revanche, certains motifs sont jugés valables : par exemple lorsqu'il s'agit d'affecter un enfant à une école où est déjà inscrit son frère ou sa sœur, ou s'il s'agit de laisser un enfant continuer sa scolarité dans l'école où il l'a commencée. Dans ces cas-là, les dérogations sont

accordées dans la mesure des places disponibles.

Les refus de dérogations provoquent très souvent des contestations. Cette année, un couple de parents du 18e s'est pourvu devant la justice : la commission municipale avait refusé de maintenir leur jeune fils dans l'école où il était l'année dernière, prétextant que la carte scolaire avait changé et que l'école était pleine ; les parents affirmaient, eux, qu'il s'agissait en réalité d'une mesure dirigée contre eux en raison de leur activité au sein de l'association de parents d'élèves. En toute dernière minute, nous apprenons que le tribunal a annulé la décision de la commission.

Une mesure générale a cependant été décidée par la municipalité du 18e et peut rassurer certains parents : à partir de l'année prochaine, il ne sera plus nécessaire de refaire chaque année la demande de dérogation. Lorsqu'une dérogation sera accordée à un enfant, ce sera pour toute la durée de sa scolarité.

d'un «blocage» à l'école Binet.

Mais à **Joseph de Maistre** l'ouverture d'un CP se fait au détriment de la bibliothèque des pré-élémentaires : c'était le seul local disponible. Rue **Lepic**, c'est l'ancien atelier de dessin qui a disparu ; certains nostalgiques se souviennent de cet endroit merveilleux. L'an dernier à **Belliard** la salle de musique avait été transformée en classe. Et aujourd'hui à **l'Evangile** on fait comme on peut avec douze classes (douze instituteurs) et dix locaux : comme «on ne peut pas pousser les murs», la bibliothèque saute.

Les services de la Ville de Paris avaient annoncé l'ouverture de quatre classes supplémentaires rue **Richomme**. Effectivement, les locaux existent : on a construit une aile supplémentaire à l'école. Mais l'Education nationale n'a pas nommé d'instituteurs pour y enseigner. Pourtant l'ouverture d'au moins une de ces classes aurait été nécessaire compte tenu de la surcharge de celles qui existent. C'est promis, paraît-il, pour novembre.

A **Charles Hermite** on a ouvert deux classes ; la dixième, nous dit-on, fut obtenue de justesse. Rue de **la Guadeloupe**, on compte une classe supplémentaire. Par contre, à **Jean-François Lépine**, le «blocage» n'a pas été levé et il y a donc une classe de moins.

Tout va bien à **Maurice Genevoix** : l'école avait connu l'an dernier des problèmes de gastro-entérites puisque les enfants ne trouvaient que deux lavabos pour se laver les mains avant d'aller manger. A la rentrée 96, il y en a douze. L'atmosphère d'une école, c'est aussi ça.

Donald James

Fumées à l'école rue de Torcy (suite)

L'école rue de Torcy est victime depuis des années de la pollution engendrée par les locomotives Diesel des voies ferrées toutes proches. Nous en avons parlé dans notre n° 20. Souvenez-vous, à cause de ces fumées il avait même fallu parfois écourter la récréation.

Un collectif s'est créé pour obtenir qu'on y mette fin. La SNCF et les pouvoirs publics furent alertés plus d'une fois. Mais ce n'est qu'après des mois d'action, à la suite d'innombrables protestations et sans doute grâce à l'appui de la presse, que la SNCF a enfin fait plusieurs propositions : construire un mur d'isolation (encore à venir), demander aux chauffeurs d'éviter de démarrer dans le secteur de l'école, déplacer une partie des locomotives à Vaires. Certaines machines, très anciennes et donc très polluantes, ont été mises à la casse. La situation devrait donc s'améliorer et l'affaire s'apaiser - mais provisoirement, car il faudra prendre un jour des mesures à long terme.

**18e
INFOS**

Le programme de la Fête des Vendanges (5 et 6 octobre)

La Fête des Vendanges de Montmartre se déroule cette année sur deux jours.

• **Samedi 5 octobre**, ce sera le traditionnel **défilé** : départ à 14 h 30 place Jules Joffrin, on monte la rue Ramey, on tourne à droite rue Custine, rue Caulaincourt, jusqu'à la rue Lamarck que l'on prend à gauche, place du Tertre, rue Norvins, rue des Saules (arrivée à la vigne vers 15 h 30).

A 16 h, innovation : la *Savoyarde*, la cloche du Sacré-Cœur, la deuxième plus grosse cloche mobile du monde, fera entendre son contre-ut grave.

Samedi également, square Nadar (rue Azaïs), **podium musical** et **concours du meilleur cocktail** (réalisé sur place, son nom et sa composition devront se rapporter à Montmartre), suivi du tirage d'une **tombola**.

• **Dimanche**, de 10 h à 12 h, animation par les com-

merçants rue Lepic. A midi, réouverture du podium musical square Nadar, dégustations, 2e tirage de la tombola. Toute la journée du dimanche, une vingtaine d'**orgues de Barbarie** se produiront dans les rues de la Butte.

• **Points de vente du vin et des affiches** : samedi, devant la mairie et square Nadar ; dimanche, devant l'église St-Pierre-de-Montmartre.

• **Ateliers d'artistes ouverts** : 39 peintres, sculpteurs, graphistes de Montmartre et de la Goutte d'Or ouvriront, à l'occasion de la Fête des Vendanges, leurs ateliers au public. La liste et les adresses figurent dans le programme officiel de la Fête.

• Parallèlement à la Fête des Vendanges, le **samedi 5 octobre** aura lieu la traditionnelle **brocante de la rue Ramey**.

Un œnologue dans sa vigne

Le cru 1995 de la vigne de Montmartre, qui vient d'être mis en bouteilles, sera en vente lors de la Fête des Vendanges. Nous l'avons goûté, en compagnie d'une assemblée de connaisseurs : de l'avis unanime, le Clos Montmartre, s'il n'est pas bien sûr un grand vin, est incontestablement, et pour la première fois de mémoire de Montmartrois, un bon vin. C'est dû pour une bonne part aux soins qu'apporte maintenant à la vigne un œnologue expérimenté.

Le teint lisse, un sourire discret mais constant, une très légère pointe d'accent du Sud-Ouest, l'homme a de la passion - et une ambition : faire du Clos Montmartre un vin rouge de garde et de qualité.

Car Francis Gourdin, œnologue (c'est-à-dire, en quelque sorte, ingénieur en vin) chargé depuis un an et demi de la vigne de Montmartre, veut faire la peau à cette réputation de vin acide, pour ne pas dire imbuvable, qui collait au breuvage comme l'étiquette à la bouteille.

Sa tâche n'est pas aisée. La vigne de Montmartre est formée d'une incroyable diversité de cépages : chaque année, à l'occasion de la Fête des Vendanges, l'une ou l'autre des confréries vineuses venues des quatre coins de l'hexagone a laissé sur la Butte un cep issu de son terroir. Certains ceps sont très vieux : les plus anciens furent plantés en 1933. L'exposition solaire est peu favorable (sur un versant nord). Tout cela, joint à l'absence de véritable spécialiste jusqu'en 1995 pour surveiller la vigne, ne plaçait guère en sa faveur.

Mais depuis sa nomination, en professionnel expérimenté, aidé de deux jardiniers de la Ville de Paris chargés de l'entretien de la vigne et qui se passionnent pour l'aventure, Francis Gourdin ordonne les traitements, suit la taille, le sulfatage, comme le travail de chai. Il a fait acheter des cuves en chêne. (Le vin fermente et vieillit dans les caves de la mairie.) Il veut encore faire un recensement ampélographique (du cépage) avant les vendanges qui cette année auront lieu le



Thierry Nectoux

3 octobre¹. Il pense aussi améliorer le drainage des eaux de certaines parcelles et empierrer en calcaire le sol acide.

Et déjà le cru 1995, qui vient d'être mis en bouteilles, fait montre de belles qualités. «Un nez encaustique et vanille, une belle robe rubis profond, couleur d'écharpe de Bruant, des tanins fins et un final assez vif», assure M. Gour-

1. Le 3 octobre, ce seront les véritables vendanges, en privé. Mais on laissera les grappes sur une des rangées de ceps pour la Fête des Vendanges le 5 octobre.

L'œnologue Francis Gourdin, qui a été chargé de suivre et d'améliorer la vigne de Montmartre.

din, en ajoutant qu'il pense qu'on pourra le boire jusqu'en l'an 2000 (c'est ce qu'on appelle la «garde»). A boire avec une viande pas trop lourde, une pintade ou de la bonne charcuterie.

«Nous avons été aidés, il est vrai, par des conditions climatiques exceptionnelles en 1995», ajoute-t-il.

Alors, le cru 1996 ? «Encore l'améliorer, en faire un vin rouge de qualité honorable.» Un défi que se lance cet homme rodé aux cépages du Midi, du Bordelais, d'Alsace ou de Bourgogne, et qui attend avec impatience l'année prochaine pour déguster l'une des 850 bouteilles du cru annuel.

Bertrand Combaldieu

Mort d'un vélo

Le cycliste était avisé et très précautionneux. Il était descendu de son vélo rue de la Goutte d'Or, au coin des Islettes, à cent mètres à peine de l'hôtel de police, et il l'avait amarré solidement. Non seulement il avait attaché sa bécane à un poteau par la roue avant, mais il avait aussi retiré la roue arrière et les avait toutes deux menottées du même antivol. Car il savait que parfois des malintentionnés dévissent la roue arrière.

Mais, pour une raison que les voisins ignorent, le vélo resta là deux semaines. Que croyez-vous qu'il arriva ? on vola le guidon, les poignées, la sonnette, les pédales, la chaîne, le dérailleur... puis le cadre tout entier. Tout disparut. Seules restent, orphelines mais fraternellement accolées, les deux roues avec leur poteau.

On n'a jamais revu le cycliste.

Marie-Pierre Larrivé

Deux associations coup sur coup

Coup sur coup, deux associations nouvelles ayant pour objet la vie dans le 18^e arrondissement ont été déclarées cet été à la préfecture de police. Rien d'étonnant, sauf que le responsable de l'une est un des leaders RPR du 18^e, Hervé Mécheri, et le responsable de la deuxième un autre leader RPR, Claude Lambert. Tous deux sont membres du conseil d'arrondissement. La première association, dont Hervé Mécheri est le président, s'appelle *18ème Avenir*. Elle se donne pour but «de regrouper toutes les personnes attachées à une meilleure qualité de vie et au devenir des habitants du 18^e arrondissement de Paris». Son secrétaire général habite dans le 16^e arrondissement et son trésorier dans le 13^e. La seconde association, *Renouveau du Grand Montmartre*, a pour objet «de redonner au Grand Montmartre prestige et rayonnement culturel dans le respect de ses traditions, de son environnement et de son site». Son président est Jean-Pierre Nicol, son vice-président Claude Lambert ; ici, tous les membres du bureau sont domiciliés dans le 18^e. Il est probable que les futures perspectives électorales ne sont pas étrangères à la création de ces deux associations distinctes. L'avenir nous dira sans doute de quelle manière.

Jeux d'ombres et de lumière sur le futur hôpital Bretonneau

Une réunion d'information à la mairie avec les responsables de l'Assistance publique et les riverains apporte quelques précisions.

Salle comble à la mairie pour la réunion de concertation du 19 septembre sur le futur hôpital de gériatrie Bretonneau. La future directrice de l'hôpital, Mme Lesage, était là, avec M. Pistre, architecte en charge de la construction, les architectes de la Ville de Paris, le maire Daniel Vaillant et ses adjoints concernés, et des riverains, avec les représentants de leurs associations, notamment le Cadeb (Comité d'action et de défense de l'espace Bretonneau et des quartiers périphériques, voir *Le 18^e du mois* de septembre).

Quelques inquiétudes furent levées, d'autres demeurent, notamment l'impact de la hauteur des bâtiments sur les immeubles de la rue Joseph de Maistre.

Faut-il le rappeler, le terrain appartient à l'Assistance publique, qui l'utilise en fonction de ses objectifs propres, dans les limites fixées par le POS (plan d'occupation des sols) qui autorise une hauteur maximum de 25 mètres. Le projet se contente de 15 mètres en ce qui concerne l'hôpital, mais on ignore encore ce qu'il en sera pour la partie consacrée à des immeubles d'habitation.

La concertation est déjà bien avancée, et le choix des architectes fait la quasi-unanimité, tout comme l'esprit d'ouverture et d'intégration de l'hôpital dans son quartier. De même, le concept médical, de taille humaine, hôpital de proximité pour les habitants du 17^e et du 18^e, intégrant médecins et associations, ainsi qu'un centre de recherche universitaire (installé dans les deux anciens bâtiments de la rue Carpeaux dont les murs vont être conservés), semble satisfaire tous les partenaires impliqués.

Des carrières dans le sous-sol

Restent d'abord des problèmes dus aux travaux eux-mêmes. Vibrations, poussières, bruits inhérents à la démolition et à la construction. M. Pistre s'est voulu rassurant en affirmant que le plus dur est passé, mais il n'a pas répondu aux inquiétudes du Cadeb quant aux éventuelles conséquences des travaux sur les immeubles voisins, le sous-sol du quartier étant creusé de carrières. D'autant plus qu'un parking de 70 places, dont l'entrée se situera rue Etex, est prévu pour les visiteurs qui viennent de loin et le per-



Thierry Nectoux

sonnel hospitalier.

Ici et là dans la salle, on craignait également la découverte de fosses communes au cours de ces travaux et l'on redoutait un transfert nocturne d'ossements...

On apprenait aussi que les livraisons, contrairement à ce qui avait été envisagé d'abord, se feraient par la même rue Etex, afin de limiter les nuisances sonores et de circulation. Ce fut une réponse à une inquiétude du Cadeb, très soucieux de la santé des riverains et qui souhaite que les habitants du quartier retardent le plus longtemps possible leur entrée à l'hôpital gériatrique ! Dans le même esprit, des briques insonorisantes devraient limiter le bruit et rappeler l'esthétique des anciens pavillons conservés.

Hauteur sous corniche prévue pour les habitations : 15 mètres

Bien sûr, la principale revendication des riverains portait sur l'impact pour la luminosité, sur les immeubles de la rue Joseph de Maistre. La pétition du Cadeb, qui redoute un «puits» sans lumière dans cette rue habituée à une vue dégagée, a recueilli près de 300 signatures.

Le problème se résume en deux zones d'ombre. D'abord, le projet d'hôpital proprement dit prévoit en son centre un bâtiment d'une hauteur de trois étages, supérieure à celle des anciens bâtiments. Le Cadeb voudrait le réduire à deux étages. En aparté à la fin de la réunion, Mme Lesage a confié à M. Billardon (président du Cadeb) qu'un «décroché» pourrait être prévu du côté de la rue Joseph de Maistre. A confirmer et à voir, car cette possibilité ne figure pas dans les plans. Et l'Assistance publique reste ferme sur son refus d'ouvrir des

Le chantier de démolition en son état actuel : «Le plus dur est fait.»

chambres de malades avec vue du côté du cimetière, ce qui limite les possibilités architecturales du projet et notamment l'inversion de hauteur du côté de la rue Joseph de Maistre.

D'autre part et surtout, l'incertitude demeure sur les futurs immeubles de logements prévus sur la pointe, vers l'intersection des rues Etex et Joseph de Maistre. On attendait des informations, on n'obtint qu'un calendrier. Un concours sera organisé début 1997 quand la superficie disponible exacte sera connue, et les travaux commenceront en 1998.

La hauteur sous corniche serait de 15 mètres, ce qui correspond à quatre étages maximum (mais il peut y avoir le toit en plus). Afin de visualiser les conséquences de ces réalisations sur la rue Joseph de Maistre, l'architecte M. Pistre a promis une étude de luminosité (assistée par ordinateur ou en simulation) à laquelle participeront les associations. Christophe Caresche, adjoint au maire du 18^e, se voulait plus combatif en rappelant que les contraintes techniques, incontrôlables pour l'hôpital, ne sont pas aussi fortes pour les habitations.

Les plans exposés à la mairie du 15 au 30 octobre

On a évoqué également le problème des arbres détruits. Mme Lesage a assuré que des arbres de haute tige seraient replantés et que la verdure ne manquerait pas.

Un projet jugé raisonnable, des associations qui s'impliquent et qui souhaitent anticiper les problèmes, voilà qui devrait permettre de réaliser au mieux cet équipement qui pourra rendre service aux quelque 30 000 personnes âgées des 17^e et 18^e arrondissements. Pour tous, la maquette et les plans seront exposés à la mairie du 15 au 30 octobre.

Bertrand Combaldieu

Visite au temple hindou de la rue Philippe de Girard

**18^e
INFOS**

Le dieu-éléphant a fait un tour à la Chapelle

La première procession hindouiste en France, vouée au dieu Ganesh, a eu lieu le 15 septembre dans le 18^e et le 10^e arrondissement. Partie du temple hindou de la rue Philippe de Girard, elle a drainé plusieurs centaines de fidèles venus de France et des pays voisins.

Ils étaient arrivés de toute la France, mais aussi de Grande-Bretagne, Hollande, Suisse et Allemagne, pour cette procession, la première du genre, dont le point de départ et d'arrivée était le temple installé au 72, rue Philippe de Girard, dans le quartier de la Chapelle. Si discret, ce temple, que beaucoup de ses proches voisins en ignoraient l'existence jusqu'à ce dimanche 15 septembre.

En France, ils sont environ 100 000 fidèles de la religion hindouiste, la moitié en région parisienne. Ils se composent pour moitié de Français ou francophones, venus surtout de la Réunion, de l'île Maurice, un peu de la Martinique, de la Guadeloupe, du Vietnam, et d'autre part d'Indiens (surtout originaires de Pondichéry et des autres ex-comptoirs français de l'Inde) et de Tamouls du

dans la maison de l'Inde à la Cité universitaire. En 1985, Sandera crée une association et fait consacrer la statue de Ganesh spécialement commandée au Sri Lanka. Puis, contraint de déménager le temple et dans l'impossibilité de trouver un local, Sandera prête une pièce de son logement, rue Oberkampf (11^e) pour la pratique religieuse. 25 m² où se rassemble parfois une centaine de fidèles. Mais face aux plaintes des voisins, il se voit dans l'obligation de déménager de nouveau en 1992.

Il écrit à de nombreuses administrations pour qu'elles l'aident à trouver un lieu de culte décent : à la Ville de Paris, à l'ambassade du Sri-Lanka bien sûr, mais également à celle de France à Colombo, à François Mitterrand, à Jacques Chirac. Sans réponse. Il trouve enfin dans le 18^e cet ancien atelier de menuisier qu'il

loue à la Ville de Paris. 60 m² réaménagés en temple de fortune avec des hottes aspirantes suspendues au plafond, mais une décoration luxuriante, et des fleurs à profusion.

Sandera n'est pas lui-même prêtre, mais trois prêtres, bénévoles (ils ont par ailleurs un travail salarié), organisent dans le temple les trois célébrations journalières qui ont

lieu à 10 h, midi et 19 h.

Sandera ne comprend pas pourquoi il est si difficile en France de trouver un terrain pour bâtir un temple. On lui a refusé un terrain près des entrepôts SNCF, porte de la Chapelle. Il ne demande pas un terrain gratuit comme cela se fait en Allemagne ou en Suisse, mais à un prix moyen et proche de Paris. D'autant plus que les fidèles, déjà nombreux à venir en pèlerinage de l'étranger pour une semaine ou même un mois, seraient encore plus nombreux et constitueraient pour le temple et la communauté une source de revenus leur permettant de faire face au loyer.

La procession du 15 septembre avait aussi pour but d'appuyer cette demande.

Michèle Stein



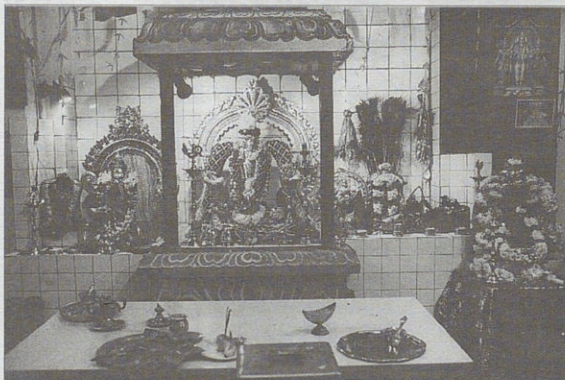
Noël Monier

La procession de Ganesh, le dieu-éléphant, fut un spectacle très coloré. Dans une ambiance de fête, le char de Ganesh, le dieu-éléphant, était tiré à l'aide de deux longues cordes de chanvre par des hommes torse nu. Une arroseuse louée à la Ville de Paris précédait le cortège pour nettoyer, purifier symboliquement, le sol sur lequel la procession allait passer, et les hommes qui tiraient le char s'étaient déchaussés, comme on doit le faire quand on pénètre dans un temple hindou.

Précédant le char, des danseurs et des musiciens. Autour et derrière lui, des femmes vêtues de sarong colorés, portant des flam-

beaux ou des coupes de fruits, des enfants en grand nombre, des familles.

Le parcours était tracé de manière à traverser deux quartiers où les hindous sont nombreux : le haut de la rue du Faubourg-St-Denis, où devant chaque magasin indien étaient installés des reposoirs avec des fleurs, des fruits, de l'encens, et, à la Goutte d'Or, le bas de la rue Labat, secteur où se sont installées de nombreuses familles d'origine tamoule. De loin en loin, des hommes jetaient de toutes leurs forces sur le sol des noix de coco, qui explosaient avec un bruit de pétards et répandaient leur lait sur la chaussée...



Noël Monier

Le temple, avec l'autel du dieu Ganesh, est installé dans un ancien atelier de menuiserie.

Sri-Lanka. Ces derniers sont les plus actifs dans l'organisation de la pratique religieuse et la recherche d'un lieu de culte décent. Ils sont pour la plupart arrivés en France assez récemment, depuis une dizaine d'années, en partie à cause de la guerre civile qui sévit au Sri-Lanka.

V. Sanderasekaram, dit plus simplement Sandera, a fondé en 1983 le temple *Sri Manika Vinayagar Alayam*, ce qui signifie «grand et brillant temple de Vinayaga (autre nom du dieu Ganesh)». C'est le cinquième temple voué à Ganesh créé par sa famille, trois au Sri Lanka et un à Melbourne en Australie. Sandera est originaire de Jaffna, la province du nord du Sri-Lanka peuplée majoritairement de Tamouls.

Au début, le temple était installé

Ganesh, le dieu-éléphant

L'hindouisme est une religion polythéiste. Chaque dieu est une manifestation particulière d'une multiplicité éternelle et infinie, et chaque fidèle, chaque groupe choisit un dieu-préféré (ishia-devatâ) qu'il vénérera plus que les autres. Autour des trois dieux principaux, Shiva, Vishnu et Brahma, on trouve d'innombrables autres dieux.

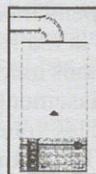
Ganesh, appelé aussi Ganapati (ce qui signifie Seigneur-des-catégories) ou Vinâyaga (Meilleur-des-guides), occupe une place particulière. Fils de Shiva selon la mythologie, dieu du savoir, invoqué au

début de chaque entreprise, il est représenté avec un corps d'homme et une tête d'éléphant, symbolisant ainsi «l'identité du microcosme (l'homme) et du macrocosme (l'éléphant), ou, en termes religieux, la notion que l'homme est à l'image de Dieu. Les notions de la divinité de l'homme et de l'immanence du divin doivent être présentes dans notre esprit chaque fois que nous entreprenons quelque chose, c'est pourquoi Ganesh est salué le premier.» (Alain Daniélou, Mythes et dieux de l'Inde, éditions Champs-Flammarion.)

ESPACE CHAUFFAGE CLIMATISATION

INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE

CHAUDIERE GAZ FIOUL ELECTRIQUE
CONTRAT D'ENTRETIEN POUR TOUTES MARQUES

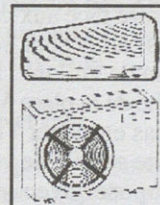


Magasin d'exposition
ouverture du lundi au
vendredi
9h 19h et samedi 10h 17h

AGREEE GDF - QUALIBAT
PGN - PGN CONFORT



Crédit gratuit exceptionnel.
Nous consulter



DEVIS GRATUIT

24^{ème} anniversaire
Depuis 22 ans dans
l'arrondissement

Tél : 46 - 07 - 63 - 61

Fax : 46 - 07 - 59 - 11

Ets BAHLOUL - 49 rue de la Chapelle - 75018 Paris

Rue Riquet : un atelier de peintures géantes pour chantiers

“Art Chantiers, décor monumental... on imagine, sous ce nom, une entreprise de bâtiment, des hangars, des tonnes de matériels et, surprise, on découvre dans une cour de la rue Riquet un petit bureau où travaillent deux jeunes femmes : Geneviève Beuchon et Anne Le Breton. Après des études aux Beaux Arts, elles ont monté une agence spécialisée dans le décor monumental et elles proposent aux collectivités, aux architectes, aux promoteurs, aux entrepreneurs et même aux particuliers d'améliorer le cadre de vie en intégrant l'art à la ville en mutation : finies les palissades tristes, les échafaudages disgracieux, les murs gris. Elles ont choisi de travailler, par commodité, dans le 18^e et ont été vraiment séduites par la vie du quartier et l'entraide entre les artisans du quartier.

Petit bureau mais grands projets ! Ici c'est le domaine de la conception et du montage des dossiers, avec les demandes d'autorisation à la Direction de la voirie, aux Bâtiments historiques, les demandes de financement, aux villes et aux entreprises de matériaux, par exemple de peinture : il leur a fallu 800 kilos de peinture pour réaliser le drapé tricolore sur la palissade de 1 100 m² qui entourait l'Arc de triomphe en réfection.

Leurs véritables lieux de travail, ce sont des entrepôts loués le temps de réaliser des fresques sur de grandes bâches - ainsi les entrepôts SNCF à la ZAC Pajol offrent de vastes espaces sans poteau, permettant de disposer les toiles -, et aussi, et surtout, la rue. Elles aiment travailler sous le regard des curieux, du public à qui sont destinées ces œuvres, en collaboration avec plusieurs corps de métier.

La bâche de la place Vendôme

Les bâches sont ajourées et laissent passer la lumière ; elles s'adaptent au chantier, par exemple pour permettre d'ouvrir les fenêtres, et, pour faire face aux contraintes extérieures, elles sont conçues comme un plan de voilure : les 1 800 m² de la bâche de la place Vendôme ne doivent pas entraîner l'échafaudage au moindre souffle de vent ! Il faut aussi composer avec les intempéries, surtout lorsque les fresques sont réalisées sur place, comme c'est le cas pour les palissades et les pare-gravats, ces tôles inclinées qui retiennent les gravats : l'exécution doit être rapide et discrète pour laisser place



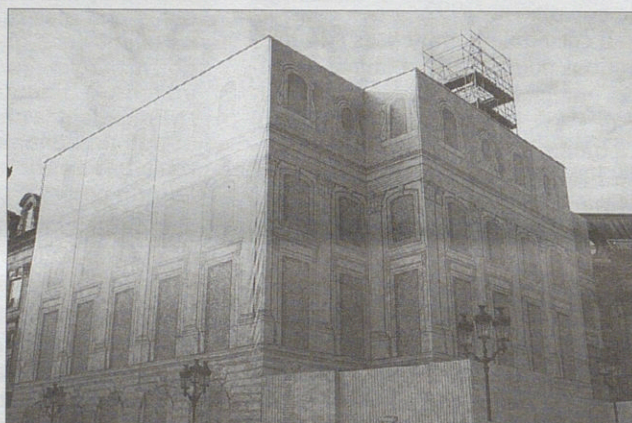
Geneviève et Anne : petit bureau, mais grands travaux.

à une œuvre d'art vivant qui anime la ville et conduit le regard du badaud, de manière souvent humoristique, vers un décor éphémère qui, le temps des travaux, cache le bâtiment pour le sauvegarder.

La ville se peuple alors de personnages de fantaisie, très colorés, résultat du compromis entre les propositions souvent audacieuses des deux artistes et les désirs du commanditaire : les poils proposés pour la palissade de l'Arc de triomphe se sont transformés en une fresque allégorique avec drapés et angelots, mais toujours pour la plus grande joie des passants qui s'arrêtent, commentent sur le vif et, signe de leur intérêt, ne font pas de graffitis.

Petite entreprise, Arts Chantiers emploie ponctuellement, selon les projets, vingt à vingt-cinq personnes, des intermittents du spectacle ou des peintres décorateurs indépendants. Art Chantiers a proposé à la mairie du 18^e de décorer deux grands murs d'«entrée» dans l'arrondissement, rue Ordener à l'angle avec les voies SNCF, et à l'école rue de Torcy. En attendant peut-être la réalisation de cette exposition à ciel ouvert dans notre arrondissement, on peut voir jusqu'à fin 1997 une belle bâche peinte place Vendôme.

Danielle Fournier



Place Vendôme, une des bâches géantes installées par Art-Chantiers pour masquer les travaux.

Bibliothèque de la Porte Montmartre : réouverture dans quatre mois

Tous les deux ans, la bibliothèque publique de la Porte Montmartre (18, avenue de la Porte Montmartre) est fermée un mois pour inventaire. Cette année, ce sera quatre mois : elle procède à l'informatisation de son fichier et de tous ses livres. Tous les livres seront recensés pour entrer dans la base de données informatisée des bibliothèques de la Ville de Paris. Les huit salariés de la bibliothèque suivront une formation afin de pouvoir traiter au mieux les demandes du public jeune et adulte. Une fois l'informatisation réalisée, les usagers auront accès, avec la même carte, à toutes les bibliothèques de la Ville de Paris déjà informatisées. S'ils recherchent un livre particulier, le fichier leur indiquera dans laquelle ils peuvent le trouver. En attendant la réouverture, prévue pour début février 1997, les lecteurs sont invités à s'inscrire à la bibliothèque Clignancourt, 29 rue Hermel.

Projets de voirie à la cité Charles Hermite

Une exposition a été organisée en septembre à la cité Charles Hermite sur les projets de voirie, principalement la redéfinition de la rue Charles Hermite. Cette rue, qui longe la cité au nord, est actuellement une voie de 15 m de large, dont deux trottoirs de 3 m, interdite au stationnement, parcourue dans les deux sens par l'autobus 65, et qui sert d'itinéraire de délestage pour les véhicules allant du périphérique au boulevard Ney (ou l'inverse). La traversée de la rue par les piétons est difficile, ce qui sépare les habitants de la cité des équipements : l'école, le lycée d'enseignement industriel, l'église, le jardin public, qui sont de l'autre côté. En outre, sur 300 m de long, il n'y a dans cette rue aucune entrée sur la cité.

Cette rue serait mise en sens unique, les trottoirs élargis, le trajet du bus transféré avenue de la Porte d'Aubervilliers dans un couloir de bus, et deux entrées seraient ouvertes sur la cité. L'Amicale des locataires, principale association du quartier, s'y est déclarée favorable.

En revanche, les habitants de la cité se mobilisent contre le projet de la RATP de créer un couloir de bus le long du boulevard Ney, devant leur cité. Une pétition a été lancée : «Ces couloirs tueraient le commerce local et supprimeraient un grand nombre de places de stationnement. Et cela sans nécessité, car le trafic dans ce sens de circulation est suffisamment fluide pour ne pas gêner la progression normale des bus.»

Rue Boinod, un collège sans nom qui va s'agrandir

Le collège du 21, rue Boinod n'a pas encore de nom¹. Certains ont proposé qu'on l'appelle collège François Mitterrand, ou Marie Curie. Affaire à suivre. Quoi qu'il en soit, on prépare son extension de 12 à 20 classes, prévue en 1999. Pour cela il faudra abattre des immeubles qui enchâssent le collège. D'ailleurs la plupart des bâtiments de ce secteur sont vétustes et doivent être reconstruits. La Ville de Paris est propriétaire en totalité des immeubles du 7, 9, 13, 15 et 17, cité Traeger, et en partie des autres, sauf le 3. D'autre part, il est prévu de réaliser une petite place publique à l'emplacement actuel du 19, rue Boinod, ce qui suppose que soit abattu également cet immeuble. La municipalité de Paris estime donc nécessaire d'en venir maintenant à l'enquête d'utilité publique, nécessaire pour que puissent être expropriés les propriétaires qui restent. Les habitants des appartements se verraient proposer un relogement dans le 18^e ou un arrondissement proche.

Le conseil d'arrondissement a donné un avis favorable à l'unanimité, rappelant cependant que l'extension du collège Boinod n'enlève rien à la nécessité d'un autre collège à la Chapelle.

1. L'usage veut que les écoles élémentaires portent le nom de la rue où elles sont installées, mais qu'on donne aux collèges le nom d'un personnage illustre.



Crèche et retraités au 126, rue Marcadet

Au 126-130 de la rue Marcadet, les travaux s'achèvent. La nouvelle construction accueillera bientôt nourrissons et personnes âgées. Ces dernières entreront dans les lieux aux environs du mois de novembre pour y occuper 5 deux-pièces (attribués à des couples) et 32 studios. La crèche, elle, d'une capacité d'accueil de 60 berceaux, devrait ouvrir ses portes au début de l'année 97. Jocelyne Chaigne en assure déjà la direction.

Ce nouveau bâtiment, aux formes très typées, aux murs de briques rouges (qui malheureusement ne sont pas des vraies briques, mais des plaquettes), a été dessiné en symétrie avec l'immeuble plus ancien (1989) situé à l'angle des rues Duhesme et du Ruisseau, construit par l'architecte Georges Pencreac'h, et qui abrite une école maternelle.

Virage Lepic: Permis de construire annulé

En avril 94, la mairie de Paris avait accordé un permis de construire au promoteur immobilier Royal Pierre, propriétaire du 8, rue Joseph de Maistre et du 39, rue Lepic. Ce dernier entendait détruire ces deux immeubles pour en reconstruire un autre de 4 à 5 étages, sur 4 étages de parkings souterrains. Les riverains, craignant pour la stabilité du sous-sol et se sentant lésés par la perte de luminosité qu'entraînerait cette nouvelle construction, ont attaqué ce permis de construire. Ce projet immobilier entraînait en plus la destruction d'un site peint par Van Gogh.

Le tribunal administratif a annulé le permis de construire, au motif suivant : dans ce dossier, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France était obligatoire avant que le maire signe le permis. Il l'a donné, mais en se référant à un article du Code de l'urbanisme qui concerne les «sites» protégés, et non à celui concernant les «monuments historiques». Or le projet immobilier est à moins de 500 m d'un monument historique, la station de métro Abbesses, et il fallait l'accord de l'architecte des Bâtiments de France au motif de cette proximité.

Reste à savoir si le promoteur ne va pas faire appel ou déposer une nouvelle demande de permis de construire. Mais comment se fait-il que le POS mis en oeuvre pour protéger Montmartre autorise une augmentation des hauteurs d'immeubles sur cette zone, en ignorant l'existence d'un monument historique à moins de 500 mètres de là ?

Le bâtiment du Théâtre des Abbesses : tout le monde n'a pas le même point de vue

Maintenant que la construction est achevée, chacun peut en juger, et bien entendu elle suscite des commentaires divers dans le quartier. A mon avis, le nouveau bâtiment du Théâtre des Abbesses est une réussite architecturale. (Du moins en ce qui concerne la partie du côté rue des Abbesses, car les grandes parois droites sur la rue Germain Pilon et la rue Véron sont loin de présenter le même intérêt.)

Lorsque, il y a quelques années, on avait appris la décision de la Ville de Paris d'abattre un ensemble de maisons anciennes à cet endroit, rue des Abbesses face au débouché de la rue Ravignan, et d'y faire construire un nouveau bâtiment comportant un théâtre, une école de danse, des logements¹ et quatre étages de parking souterrain, beaucoup de gens s'étaient inquiétés.

Les amoureux de la Butte regrettaient la disparition des maisons datant du siècle dernier qui contribuaient à donner à ce quartier son allure de village. D'autant plus que le projet initial de l'architecte Charles Vandenhove (voir le dessin paru dans notre n° 11) prévoyait une construction d'une hauteur nettement supérieure à ce que nous voyons finalement réalisé. L'aile gauche du bâtiment (côté place des Abbesses) devait avoir deux étages de plus que ce qu'elle comporte maintenant, et à droite devait se dresser une tour octogonale de quatre étages plus le toit. La vue magnifique que, du haut de la rue Ravignan, l'on a sur Paris, risquait d'en être bien diminuée.

L'action des riverains a abouti à une modification du projet : l'aile gauche a été limitée à quatre étages au lieu de six, et la tour octogonale a disparu. La vue sur Paris est intacte.

La contestation sur le parking

Mais le sujet principal de contestation, ce fut les quatre étages souterrains de parkings. D'abord parce que creuser si profond, dans une zone où le sous-sol est instable du fait des anciennes carrières, risquait d'entraîner des ébranlements dont pâtiraient les immeubles voisins. Ensuite parce qu'un parking de près de 200 places avec débouché sur la très étroite rue Véron, près d'un virage en angle droit où il n'est pas commode de manœu-

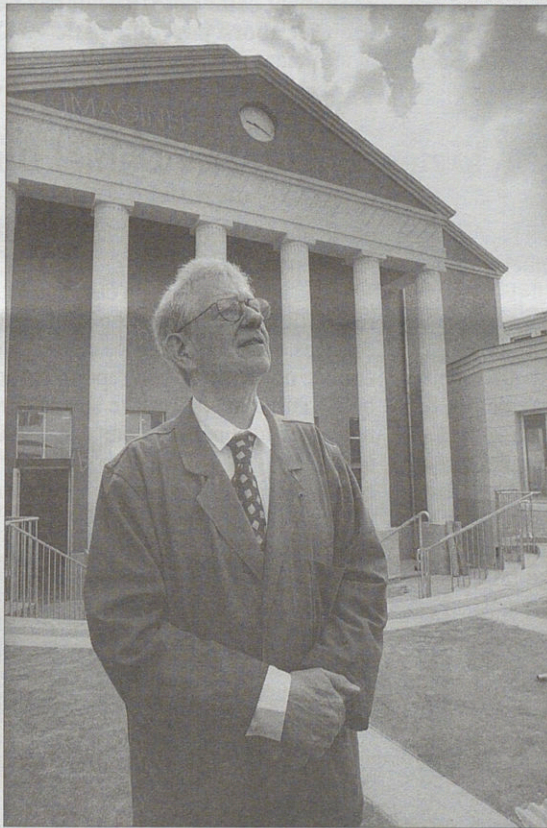
vrer, et à proximité d'une crèche et d'une école maternelle, posait de sérieux problèmes de sécurité. Notre journal s'est fait l'écho des protestations des habitants du quartier et de leurs associations à ce sujet.

La Ville de Paris refusant obstiné-

Le nouveau bâtiment de la rue des Abbesses suscite des avis divergents dans le quartier.

Plutôt que de chercher à donner un panorama équilibré des pour et des contre - ce qui serait illusoire - nous avons préféré offrir ici un point de vue personnel. Un avis subjectif. Pour nourrir le débat.

Christian Adnin



L'architecte Charles Vandenhove devant la façade du Théâtre des Abbesses (dans la cour).

ment d'entendre les riverains, c'est la justice qui finalement trancha : annulant le permis de construire, le tribunal ramena le parking à 89 places maximum. Mais trop tard pour empêcher le creusement des quatre étages souterrains, qui existent et dont on ne sait pas trop à quoi ils seront utilisés.

Un amoureux du néo-classique

Voilà pour le parking. Quant à l'architecture du bâtiment lui-même, Charles Vandenhove a conçu une construction de style néo-classique : formes géométriques simples, colonnes, fronton triangulaire, etc... Cela n'a rien d'étonnant. Le Belge

Charles Vandenhove, une des vedettes de l'architecture européenne contemporaine, n'a jamais caché son intérêt pour la période «néo-classique» de la fin du XVIIIe siècle et spécialement pour l'architecte Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806, auteur des Salines d'Arc-et-Senans et du pavillon de la rotonde de la Villette).

Charles Vandenhove a réalisé des bâtiments importants en Belgique, en Hollande, en France, en Allemagne. C'est un architecte qui cherche à réaliser un équilibre fragile entre «l'intérêt pour la préfabrication et le goût de la perfection artisanale, le sens de la continuité historique et la passion pour l'art contemporain, la sensibilité au contexte urbain et l'affirmation d'un style personnel»².

La diversité architecturale de Montmartre

Comment ce style néo-classique allait-il s'intégrer au paysage de Montmartre ? M. Vandenhove était déjà l'auteur, à Montmartre, des immeubles qui se dressent au fond du square Jehan Rictus et que l'on peut voir depuis la place des Abbesses. Immeubles qui, certes, ne manquent pas d'allure mais qui peuvent paraître trop imposants, qui détonnent un peu à cet endroit.

Le style néo-classique n'est certainement pas le style dominant du quartier, malgré la présence place des Abbesses de l'ancien hôtel particulier de la Malibran (devenu le presbytère). Mais en fait, ce qui caractérise la Butte, c'est la diversité. Diversité extrême des hauteurs de bâtiments, avec partout des décrochements, des «dents creuses», des vues soudaines sur Paris. Diversité des styles, depuis les vieilles maisons villageoises jusqu'aux immeubles haussmanniens... Or les façades du Théâtre des Abbesses trouvent remarquablement bien leur place dans cette diversité.

Le décor rouge et rose

En outre, ce que la géométrie du bâtiment aurait pu avoir de trop rigide ou solennel se trouve corrigé par le

1. Il y a finalement 17 logements.
2. «Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle», Hazan éditeur. La note sur Charles Vandenhove a été rédigée par Eric Hennaut.

(Suite de la page précédente)

décor peint, résolument moderne, qui donne de la distance, du recul... Ce décor, de couleurs rouge et rose, est peut-être ce qui provoque le plus de commentaires divers dans le voisinage. Mais il a incontestablement son utilité.

Les modifications qui ont été imposées au projet initial de Charles Vandenhove lui ont coûté. «*En fin de compte, m'a-t-il dit, nous autres architectes nous ne sommes pas des artistes au même titre que les peintres ou les sculpteurs. Nous sommes trop entravés par toutes sortes d'exigences extérieures, celles du maître d'ouvrage, celles du devis, celles de la technique, celles du voisinage, pour pouvoir nous dire des créateurs totalement libres.*» S'il s'est aisément consolé de la suppression de la tour octogonale, il pense en revanche que la disparition du toit et des deux derniers étages de l'aile gauche déséquilibre son œuvre. D'une certaine façon, le décor peint à cet endroit par Daniel Buren a pour fonction de rétablir cet équilibre, de suppléer à l'architecture manquante.

Daniel Buren est aussi l'auteur des garde-corps en verre des fenêtres, où sont gravées, dans une forme subtilement différente à chaque étage, les rayures verticales qui constituent la «marque» de Buren. De l'intérieur, ces garde-corps jouent superbement avec la lumière.

Rouge et rose également est, dans la cour, la façade du théâtre proprement dit, avec les mots

peints : *Imaginer, Objet, Désirer, Espoir, Intime, Inattendu, Presque, Pas sûr, Étonné, Changeant...* Elle a été conçue par Robert Barry, peintre conceptuel new-yorkais.

Un très beau théâtre à l'italienne

Cette cour, de belles proportions, avec ses deux entrées, l'une sur la rue des Abbesses, l'autre rue Germain Pilon, est destinée à rester ouverte toute la journée et jusqu'à l'heure de fermeture du théâtre. Elle se veut lieu de passage, de flânerie.

L'intérieur du bâtiment, que nous avons visité avec M. Vandenhove, est d'un grand raffinement. Tout a été dessiné par l'architecte lui-même : les poignées de porte, les luminaires (très beaux), les 440 sièges du théâtre, le double escalier hélicoïdal en pierre noire de Meuse (qui est d'ailleurs une prouesse technique avec ses marches autoportantes), ainsi d'ailleurs que l'horloge de la cour...

La salle de théâtre est une salle «à l'italienne», en demi-cercle, avec parterre et galeries, dans des bois aux tons chauds, avec une acoustique qui sonne parfaitement. Gérard Violette, le directeur du Théâtre de la Ville, qui dirigera également cette salle, n'était pas très chaud au premier abord pour une salle «à l'italienne». Maintenant il en est enthousiaste.

Noël Monier

«Les Deux soleils», le décor mural de Daniel Buren

C'est l'architecte Vandenhove qui a baptisé «les Deux soleils» le décor peint par Daniel Buren en haut de l'aile gauche de la façade.

Daniel Buren, un des artistes français les plus connus dans le monde, est facile à identifier : depuis le début de sa carrière, il utilise une «marque» unique, des rayures verticales de 8,7 cm de large. C'est ce qu'il appelle son «outil». Il les répartit, les combine, les inscrit dans des formes variées, les situe dans l'espace de mille manières.

Les premières années, il voulait surtout réaliser une «critique» du paysage urbain et de l'utilisation de l'art dans ce paysage : par exemple, avec ses toiles peintes de rayures, il recouvrait des panneaux publicitaires.

Peu à peu, la volonté décorative a pris le dessus. Dans les années 70 et 80, Buren multiplia notamment les constructions légères, en bois et toile rayée, poétiques et imaginatives, comme celle qu'il fit pour le pavillon français à la Biennale de Venise en 1986.

Mais toujours avec le désir d'attirer l'attention sur le fait qu'une œuvre d'art n'est jamais quelque chose d'isolé du monde, quelque chose qui existerait «en soi». L'œuvre d'art ne prend son sens que par rapport au lieu où elle est placée, que ce lieu soit un musée, un paysage ou un ensemble architectural. Le travail de Buren est toujours étroitement solidaire de l'endroit où il est installé, il ne peut pas en être séparé pour être placé ailleurs. A propos de sa réalisation la plus fameuse à ce jour, les «colonnes» (rayées verticalement) qu'il installa dans la cour du Palais-Royal il y a quelques années, et qui provoquèrent de très vives polémiques, certains déclarèrent : «Ce n'est pas laid en soi, mais ça serait mieux si c'était installé ailleurs.» Une telle suggestion était évidemment inimagi-

nable pour Buren : son travail était conçu spécialement pour cet endroit.

Liées à un lieu ou à un cadre architectural, les réalisations de Buren n'en sont cependant pas esclaves. Au contraire, elles se présentent souvent comme une sorte de contrepoint provocateur : ce qu'il veut, c'est pousser le spectateur à regarder réellement ce qui est autour, à le voir avec un œil neuf. Il cherche à «rendre visible» ce que les conventions et la paresse de l'œil nous ont amenés à ne plus regarder réellement.



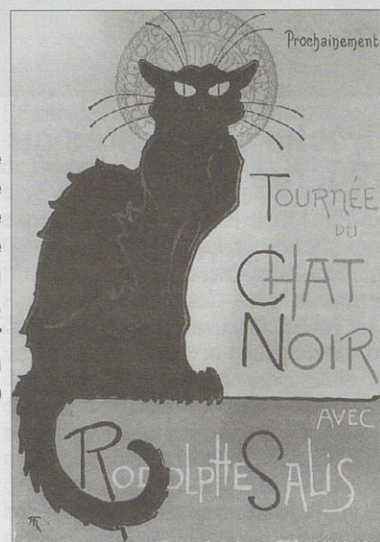
Le décor peint par Daniel Buren, vu à travers une fenêtre de l'hôtel d'en face.

Christian Adnin

18^e
LIVRES

Liberté fin de siècle : les poètes du Chat Noir

Cette affiche de Steinlen figure sur la couverture du livre «Les poètes du Chat noir». (Voir l'article sur Steinlen page ci-contre.)



«*Je cherche fortune / Autour du Chat Noir / Au clair de la lune / A Montmartre le soir.*» Qui n'a pas, emporté par la chaleur d'une joyeuse compagnie, fredonné ce refrain de Bruant ? C'est un grand plaisir de le retrouver, parmi les quelque cinq cents pages de ce recueil réunissant des poètes qui, de près ou de loin, ont fréquenté ce cabaret entre 1882 et 1895, et publié leurs œuvres dans la revue du même nom.

Durant cette quinzaine d'années coïncées entre l'amnistie des Communards et l'affaire Dreyfus, à l'ombre du Sacré-Cœur en construction, grands poètes et rimailleurs, farfelus de génie et barjots dépressifs, anciens communards et futurs antisémites, académiciens et journalistes, artistes de tous poils se sont rencontrés, confrontés, opposés, souvent entre ripailles et quatre cents coups. Autour du propriétaire-fondateur, Rodolphe Salis, personnage truculent et bon commerçant, de grandes figures donnèrent ses lettres de noblesse (sic !) à ce lieu accroché aux pentes sud de Montmartre comme un fétard à son réverbère : Germain Nouveau, Charles Cros, Richepin, Jehan Rictus, et Verlaine bien sûr... Et d'autres qui n'étaient pas des poètes «patentés», mais dont cependant les textes frayent un chemin original à la poésie d'aujourd'hui : le caricaturiste André Gill, l'humoriste Alphonse Allais, le musicien Erik Satie... Une bonne soixantaine de talents fort divers. Il y a même, ô surprise ! Mallarmé, Villiers de L'Isle-Adam et Francis Jammes.

Outre ces textes qui, réunis, renouvellent l'intérêt pour l'histoire littéraire de cette fin de siècle, l'excellente présentation d'André Velter¹, maître d'œuvre de l'ouvrage, permet la mise en perspective de ce qui n'est ni un mouvement ni une école, mais qui s'apparente plutôt à un état d'esprit : celui d'un Montmartre en pleine mutation qui, depuis, a pu donner le pire (la folie touristique de la place du Tertre) comme le meilleur (Picasso et le Bateau-Lavoir). A la source de ce double et contradictoire héritage, «l'esprit de Montmartre (...) né du sang de la Commune et de la volonté de fuir l'horreur, fût-ce dans la plus frénétique dérision. On peut y voir, précise André Velter, au choix, une amnésie relative ou un réflexe de survie, et plus vraisemblablement, en alternance, les deux à la fois.»

Un siècle plus tard, c'est une bien troublante mémoire qu'il ravive. Plus que jamais il est salutaire de s'en souvenir, me semble-t-il.

Marc Delouze

1. «Liberté fin de siècle» est le titre de la présentation d'André Velter.

18^e

HISTOIRE

1880-1930 : Montmartre capitale du dessin de presse

Entre 1880 et 1930, Montmartre fut le port d'attache de nombreux et brillants dessinateurs de presse qui ont laissé leur nom dans l'histoire de l'art. Dans ce numéro et le prochain, nous évoquerons quelques-uns d'entre eux : Steinlen, Forain, Willette, Caran d'Ache, Léandre, Poulbot. Des hommes aux caractères très divers, qui se connurent bien, furent parfois liés d'amitié, eurent des engagements politiques opposés.

Leurs histoires personnelles sont liées à la grande Histoire. Quelques-uns (Steinlen, Poulbot...) sont des figures très attachantes. D'autres, comme Forain et Willette, démontrent que parfois la pose anticonformiste n'est pas si loin du parti de «l'ordre moral» dans ses manifestations les plus odieuses.

En 1880 la Troisième République, après des débuts difficiles, a pris de l'assurance. La censure des journaux, quasi permanente au long du XIX^e siècle et particulièrement sous le Second Empire, disparaît. En 1881 est promulguée la loi sur la liberté de la presse, encore en vigueur aujourd'hui. Les caricaturistes sont les premiers à en profiter. Leurs dessins s'épanouissent dans les quotidiens, et l'on voit éclore un très grand nombre de journaux satiriques : au déjà ancien *Charivari* vont s'ajouter *la Vie parisienne*, *le Rire*, *le Courrier français*, *la Caricature*, *le Pêle-Mêle*, *le Grelot*, *l'Assiette au beurre* et des dizaines d'autres au destin plus bref, *le Scapin*, *la Bombe*, *le Sans-souci*, *Ouste*, *Psst*, *le Sifflet*, *le Fifre*, *Paris-bavard*, *l'Anti-concierge*, *le Diable*, *le Frondeur*, *le Clou*, *l'Œil*, *Polichinelle*, *l'Assommoir*, *la Bouillabaisse*, *l'Esprit gaulois*, etc...

Quelques journaux humoristiques sont publiés en marge de cabarets. C'est le cas, à Montmartre,

du *Chat noir* de Rodolphe Salis ou du *Mirliton* d'Aristide Bruant.

Une nouvelle et brillante génération de dessinateurs de presse s'affirme. Les plus célèbres se nomment Forain, Hermann-Paul, Abel Faivre, Steinlen, Grandjouan, Willette, Caran d'Ache, Ibels, Robida, Léandre, Jossot, un peu plus tard Poulbot, auxquels il faut ajouter des peintres et graveurs qui ne dédaignèrent pas de travailler pour les journaux : Félix Vallotton, Toulouse-Lautrec, les futurs cubistes Kupka, Jacques Villon...

Ils prennent la relève de la génération précédente, celle de Daumier, Granville, Gavarni, Gustave Doré, Alfred Grévin (fondateur du musée qui porte son nom), André Gill, qui avaient débuté dans les années 1830 ou 1840, et qui en 1880 sont morts ou à bout de souffle¹.

1. Gavarni et André Gill avaient eux aussi résidé à Montmartre.



En haut, une des illustrations de Steinlen pour le recueil de chansons d'Aristide Bruant *Dans la rue*. (C'était son premier travail important d'illustrateur.) Ci-dessus, *Intérieur de tramway*, lithographie de Steinlen, (1896).

Steinlen : la rue, les chansons, les grévistes, les chats...

L'univers de Steinlen, c'est la rue. Il l'aime, la comprend, il sait d'un coup de crayon en rendre la poésie, les joies, les colères, le mouvement de hanche de la blanchisseuse portant l'énorme ballot de linge, les chiffonniers qui tremblent de froid dans le petit matin, le dos courbé des ouvriers rentrant de la journée de travail, les mioches qui courent dans les jambes de leur mère, le cheval maigre tirant un fardier, la marchande de bouquets devant les cafés des boulevards, les chanteurs des rues, la fête sous les lampions du 14 juillet, le vieil homme promenant son chien, les élégantes, les miséreux, les marlous, les «filles» qu'on embarque à l'aube dans le fourgon de police, les sergots...

Né à Lausanne, Théophile Alexandre Steinlen (1859-1923) avait commencé des études de pasteur protestant avant de s'apercevoir que sa vraie vocation, c'était le dessin. Il avait travaillé quelques mois comme «finisseur» chez un imprimeur d'étoffes : on lui donnait à copier des motifs de fleurs, on ne lui permettait pas d'en inventer. En 1881, il débarqua à Paris, avec en poche une recommandation pour «M. Chardiny, peintre de natures mortes, à Montmartre», sans autre précision.

De Montmartre, il connaît d'abord la misère. Le soir, parfois, il se rend au *Chat noir*, le cabaret de Rodolphe Salis, 84 boulevard Rochechouart. Les écrivains Verlaine, Alphonse Allais, Jean Lorrain, Emile Goudeau, les dessinateurs Forain, Caran d'Ache, Léandre, les chansonniers Jules Jouy, Mac Nab et bien d'autres fréquentent l'endroit. Steinlen s'y lie d'amitié avec le dessinateur Willette, amitié



Couverture d'un recueil de dessins de Steinlen paru en 1901.

à laquelle il restera fidèle toute sa vie en dépit de l'évolution qui portera Willette de plus en plus loin de lui sur le plan des idées. Car Steinlen est de ceux qui ne renoncent pas à l'amitié.

Il fait aussi la connaissance d'Aristide Bruant,

qui lui demande d'illustrer son recueil de chansons *Dans la rue*. Ce sera le premier travail important d'illustrateur de Steinlen. Il illustrera aussi les recueils de chansons de Paul Delmet (*Chansons de femmes* et *Chansons de Montmartre*) et des dizaines



En grève (dessin de Steinlen paru le 20 octobre 1898 dans le journal anarchiste *La Feuille*)

de «feuilles de chansons».

Il fait accepter des dessins dans *le Mirliton* que dirige Bruant, dans *le Courrier français*, dans le quotidien *Gil Blas*, et même, ce qui est plus surprenant, dans *les Veillées des chaumières*. Plus tard il sera l'un des principaux collaborateurs du *Rire* et de *l'Assiette au beurre*. Son style s'affirme : le trait à la fois vigoureux et souple, l'usage de la lumière alternant avec des noirs profonds, tout ce qui rend ses dessins et ses lithographies si modernes, évoquant à nos yeux tel ou tel grand illustrateur de notre temps, Tardi, Baudoin...

Il acquiert la réputation d'un artiste engagé. Il n'appartient à aucun parti ou groupe organisé, mais ne cache pas ses sympathies : au risque de ne pas être payé, il donne régulièrement des dessins à d'innombrables journaux socialistes, anarchistes, syndicalistes, révolutionnaires à l'existence plus ou moins éphémère et aux finances mal assurées...



La gloire (dessin de Steinlen paru en novembre 1918, à la fin de la Grande Guerre)



Affiche de 1894

Le 16 décembre 1893, alors que la grande presse ne parle que de la bombe artisanale que l'anarchiste Auguste Vaillant vient de faire exploser dans une tribune de la Chambre des Députés (ne faisant pas d'autre blessé sérieux que lui-même), Steinlen publie dans *le Chambard socialiste* un dessin intitulé *L'attentat du Pas-de-Calais, 3200 victimes*, évoquant les licenciements massifs de mineurs grévistes. On y voit des hommes, des femmes, des enfants, chassés de leur travail et de leurs maisons.

Toujours dans *le Chambard socialiste*, un dessin représente un misérable entre deux gendarmes qui viennent de l'arrêter : «Ah, si au lieu d'un pain j'avais volé cent millions !» Dans *la Feuille*, dirigée par son ami l'anarchiste Zo d'Axa, voici des gamins des rues fouillant les poubelles tandis que derrière eux un chien de luxe fait le fier : «Jolie société, où les chiens des riches sont plus heureux que les enfants des pauvres...» Dans *l'Assiette au beurre*, en 1901, sous le titre *Fin de grève*, Steinlen montre un patron replet, souriant, content de lui, recevant un groupe d'ouvriers maigres, fatigués et penauds : «Charmé, dit-il, de revoir ces gaillards qui voulaient nous faire mourir de faim !»

Certaines de ses compositions seront inlassablement reproduites jusqu'à nos jours. C'est le cas du dessin pour l'anniversaire de la Commune de Paris paru le 25 mai 1894 dans *le Chambard socialiste*, ou du superbe *En grève* paru en 1898 dans *la Feuille* (ci-contre).

La compassion, l'indignation, la générosité qui l'inspirent généralement font parfois place à un humour féroce. Dans *l'Assiette au beurre* en 1902, en double page, il évoque les expéditions coloniales : sur un tapis de corps de noirs massacrés, avance un palanquin porté par des noirs nus au dos courbé, et dans lequel se prélassait un administrateur colonial

fumant le cigare, tandis que des zouaves en délire brandissent des têtes coupées au bout des baïonnettes. C'est un dessin qu'on n'oublie pas... En 1906, alors qu'un gouvernement comprenant des ministres socialistes a engagé une répression féroce contre la vague de grèves de cette année-là, Steinlen montre des ouvriers rassemblés autour du trésorier d'une caisse de grève : «Et le citoyen ministre, il n'envoie rien ?» - «Si, 3 000 hommes de troupe !»

Sa passion pour l'observation sur le vif ne le quitte jamais. Chargé d'illustrer le livre *Les gueules noires* d'Emile Morel, il passe plusieurs semaines à visiter des mines. Lorsqu'éclate la guerre de 1914, contrairement à d'autres dessinateurs comme Forain qui resteront au chaud chez eux, il part au front, accompagné de Courteline, voir sur place la vie des soldats. «Ce qu'il en ramène, écrit Réjane Bargiel¹, dénonce une misère insoutenable ; il éprouve semblable compassion pour les poilus, les hordes de prisonniers et les civils abandonnés à l'horreur guerrière.»

Il poursuit, parallèlement, une carrière d'affichiste qui, bien que peu prolifique (guère plus de deux affiches par an), produit quelques chefs-d'œuvre : ses affiches pour les tournées du *Chat noir*, pour les feuilletons du *Journal*, pour la pièce de théâtre tirée de *l'Assommoir* de Zola, entre autres, restent célèbres.

Steinlen vivra jusqu'à sa mort à Montmartre. Il habite, 21 rue Caulaincourt, un pavillon où avant lui Toulouse-Lautrec avait eu son atelier, avec un petit jardin où jouent ses chats. Car Steinlen a une passion privée : les chats. Il leur consacrera d'innombrables dessins, gravures, aquarelles, tout au long de sa vie. Envers eux aussi, il sera toujours d'une fidélité sans faille.

Forain, de l'affaire Dreyfus à la Grande Guerre

Les premiers dessins de Jean-Louis Forain (1852-1931) paraissent en 1876 dans l'hebdomadaire montmartrois *le Courrier français*, fondé et dirigé par un certain Jules Roques qui avait fait fortune dans les pastilles pour la toux.

Forain était fils d'un peintre en bâtiment. Lui, il voulait être artiste peintre. Il a travaillé comme apprenti chez un peintre d'histoire, puis il a traversé «en courant», dira-t-il, l'école des Beaux-Arts. Il s'installe à Montmartre parce que les loyers n'y sont pas chers, fréquente assidûment le *Chat noir* et, comme il faut gagner sa vie, propose ses dessins aux journaux.

Il dessine, à cette époque, dans un style aigu, avec un trait un peu grêle, et se donne des airs anti-bourgeois. Il montre par exemple une grosse dame riche, surmontée d'un chignon ridicule, s'extasiant sur le portrait qu'un peintre barbu vient de faire d'elle et où elle apparaît sous les traits d'une fière et mince beauté : «Comme c'est ressemblant ! Il n'y a que vous pour peindre les femmes du monde !» Sur un autre dessin, un banquier s'adresse à un aristocrate un peu décafé : «Oui, Monsieur, nous prêtons à 80 %, et nous rendons service !»

Autre dessin encore : dans un cadre en forme d'éventail, on voit une chambre entièrement vide, à l'exception du lit, sur lequel une jeune femme nue pleure ; au fond, par la porte, on voit sortir un homme qui emporte la dernière chaise, on comprend que l'image représente une saisie, et ça s'intitule *Projet d'éventail pour la dame d'un huissier*. La corporation des huissiers porta plainte pour diffamation ; menacé de prison, le directeur du *Courrier français*, Jules Roques, dut se cacher. Il fut condam-



né, conjointement avec le dessinateur, à une forte amende.

Voilà Forain célèbre. Il montre alors une autre face de son talent : il sait monnayer sa réputation. Bientôt il travaille très régulièrement au *Figaro* et réussit à y être fort bien payé : en 1902 il touchera 300 francs par dessin, six fois plus que ce que touchent ailleurs Willette ou Jacques Villon, dix fois plus que certains dessinateurs moins connus. (A titre de comparaison, un ouvrier parisien gagne en moyenne 7,25 francs par jour.)

Ses cibles changent. De plus en plus il dirige son ironie contre le système parlementaire. Un de ses dessins connaît un grand succès : on y voit, dans un riche salon bourgeois, une République obèse, devant

laquelle des messieurs en frac s'inclinent, chuchotant : «Dire qu'elle était si belle sous l'Empire !»

Il trouve la justice trop indulgente - thème classique des journaux de droite et d'extrême-droite. Sur un de ses dessins, deux cambrioleurs s'aperçoivent, en découvrant une toque et une étole d'hermine sur une table, qu'ils sont chez un juge : «Fou-tons le camp, nous sommes chez un ami !»

L'affaire Dreyfus éclate : le capitaine Dreyfus, juif, faussement accusé d'avoir transmis des secrets militaires à l'Allemagne, a été condamné au bagne à vie dans un procès truqué, sur des «preuves» fabriquées ; la justice militaire, pour préserver à n'importe quel prix ce qu'elle appelle «l'honneur de l'armée», par antisémitisme aussi, refuse la révision du procès. Cette affaire, formidable révélateur de la société française d'alors, provoque un déchaînement des passions. La France se divise en «dreyfusards», défenseurs de l'innocence du capitaine Dreyfus, et «anti-dreyfusards», parmi lesquels se mêlent royalistes, politiciens et journaux de droite, officiers, chantres de l'antisémitisme, une bonne part de la hiérarchie catholique et le journal *la Croix*, etc...

Forain se range sans hésiter parmi les anti-dreyfusards. Son antisémitisme s'exprime avec une telle violence que même le très conservateur *Figaro* lui demande de se calmer¹. Forain préfère quitter le *Figaro* et fonde, en février 1898, avec son ami Caran d'Ache, un journal satirique, *Psst*, consacré exclusivement à la défense de l'armée et à l'antisémitisme. Forain ne fait pas dans la nuance, il ne craint pas la bassesse. Il montre par exemple un juif, reconnaissable, selon les conventions de l'époque, à son nez crochu, qui caresse un coffre-fort en disant : «Patience ! Avec ça on a le dernier mot !» Ou bien



La raison du plus fort est toujours la meilleure

Dessin de Forain paru dans le *Figaro* en 1902 lors de l'affaire de la loi sur les congrégations.

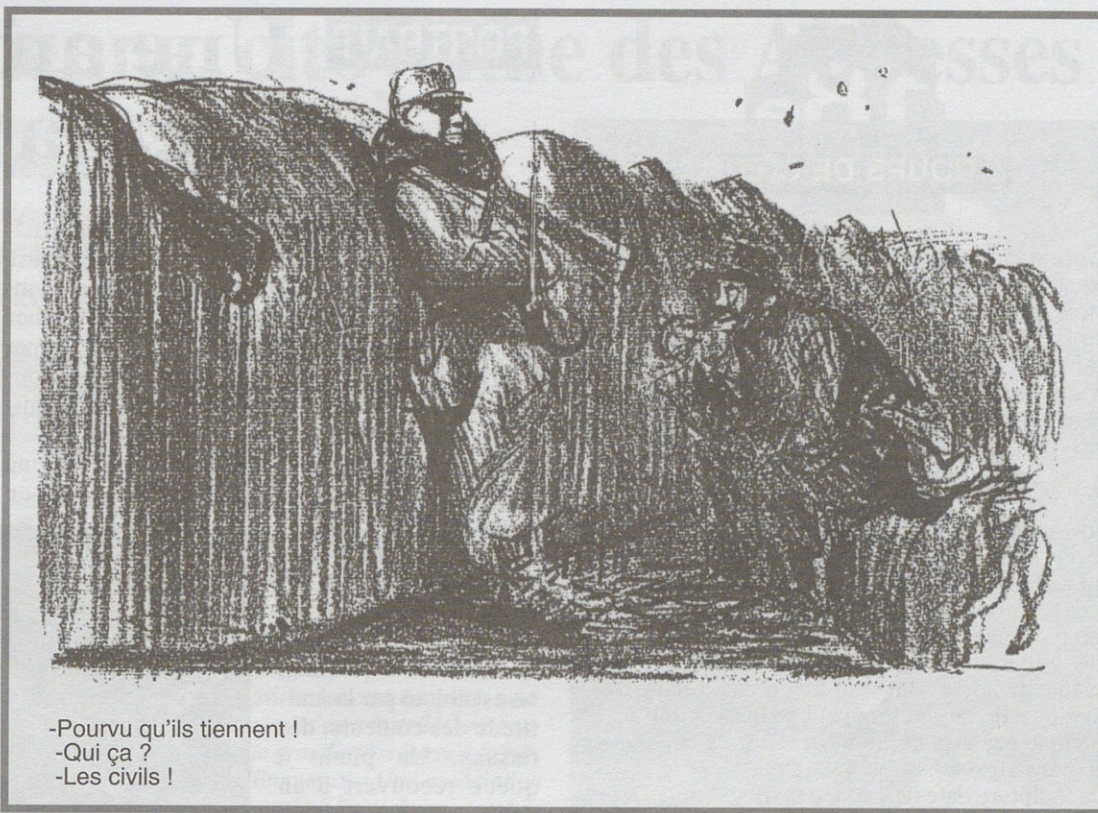
un juge à figure juive brisant sur son genou la hampe d'un drapeau français...

Sa hargne se dirige, bien entendu, contre Zola, chef de file des dreyfusards. Une souscription a été lancée pour payer la défense de Zola, traduit en cour d'assises pour injures à l'armée ; Forain montre des officiers allemands et des banquiers juifs, côte à côte, versant à la souscription : «C'est de l'Arche bien placé !» (Allusion au roman de Zola *L'Argent*.)

Psst cesse de paraître en septembre 1899. Forain retourne au *Figaro*. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1893, membre de l'Institut, il a depuis longtemps quitté Montmartre et sa bohème. Il s'est fait bâtir un somptueux hôtel particulier rue Spontini, près du Bois de Boulogne. Le chroniqueur Adolphe Brisson, qui lui rend visite en 1900, le décrit : «La décoration en est sobre et distinguée et rappelle, par son style, les plus beaux modèles du siècle dernier. Pas de dorures, mais des blancs, des gris Louis XVI, s'alliant aux vivacités du cuivre et aux harmonies des vieilles soies...»

Cependant son talent s'est affermi. Il a abandonné le style acide de ses débuts pour une technique

1. Le *Figaro* prendra d'ailleurs par la suite position en faveur de la révision du procès de Dreyfus.



Ce dessin, le plus célèbre de toute la Grande Guerre (et le plus célèbre de tous ceux de Forain), est paru dans le *Figaro* du 9 janvier 1915.

toujours très incisive, mais plus ample, plus efficace. Il n'a jamais complètement oublié son ambition d'être un «vrai» artiste, pas seulement un caricaturiste : il a exposé quatre fois de 1879 à 1883 avec les impressionnistes, et présenté des toiles au Salon (officiel) en 1884 et 1885. Dans les années 1900, il produit de nombreuses gravures à l'eau-forte, sur des thèmes sociaux (*Après la saisie*, *Fille-mère en jugement*, *Témoins à l'audience*...), croquis de théâtre, scènes des Évangiles modernisées (*Le retour de l'enfant prodigue*, *Le bon Samaritain*, *La route d'Emmaüs*) et des nus d'une superbe concision.

Dans le *Figaro*, il s'en prend aux syndicats ; il montre un «inspecteur» de la CGT visitant un chantier et interpellant un ouvrier au travail : «Tu fais du zèle ?» - «Excusez-moi, je n'ai pas pu en faire moins.» Il prend position contre les différentes lois sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La guerre de 1914-1918 lui assurera une célébrité sans rivale. Son dessin *Pourvu qu'ils tiennent !* (voir ci-dessus) est le plus célèbre de toute la guerre.

Un autre dessin, intitulé *La borne*, montre une file interminable de cadavres de soldats allemands butant contre une borne qui indique *Verdun* ; il sera tiré par les services de la propagande à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires déversés d'avion sur les lignes allemandes.

Plus que quiconque, il contribue à forger le mythe du «poilu» héroïque dans les tranchées, et de sa courageuse famille, qu'il oppose au défaitisme, à la lâcheté supposée des «planqués» de l'arrière, spécialement des parlementaires. Lorsqu'un débat est organisé au Parlement sur la conduite de la guerre, Forain dessine des soldats dans une tranchée disant : «Ici, on ne parle pas.» Dans un autre dessin, voici deux poilus côte à côte devant la tombe d'un camarade : «Qu'est-ce que tu veux, c'est la vie.» Dans Paris bombardé, une mère tient son enfant devant la fenêtre ouverte sur la nuit : «Regarde, on voit la même chose que papa dans les tranchées.» Une mère et son enfant regardent passer un cortège de



Le cabinet particulier (lithographie de Forain, 1892)

prisonniers allemands : «Dis, maman, c'est-il ceux-là qui ont tué papa ?».

Il ridiculise avec férocité toutes les propositions de négocier en vue d'arrêter le massacre, qu'elles viennent de France ou d'Allemagne, du président américain Wilson, du pape ou des socialistes. Après la note de Wilson de décembre 1916, Forain met en scène un poilu qui montre une ville en ruine : «Qu'est-ce que vous diriez si c'était New York ?». Après la conférence de Stockholm en août 1917, il dessine un poilu brandissant une grenade : «Oh, les stockholmistes ! C'est avec ça qu'il faut parler !»

Il est le chantre le plus constant de l'ultra-patriotisme, du «jusqu'au-boutisme». On dirait que pour lui il n'y a jamais assez de morts...

Noël Monier

Dans le prochain numéro : Willette, Caran d'Ache, Léandre, Poulbot.

18^e COUPS DE CŒUR

Coups de cœur, c'est le bon plan, la boutique sympa, le lieu à découvrir. Chaque mois, des membres de l'équipe du 18^e du mois vous font partager ici leurs découvertes. Ce mois-ci, **Marie-Pierre Larrivé** vous parle de quelques coins du 18^e.

L'innocent Manneken-Pis du square Willette

Tout en bas du square Willette, nichée dans la verdure, derrière un mur la séparant du funiculaire, il est une fontaine : des têtes d'enfants rieurs encadrant celle d'une jeune femme tenant un bébé. Seul le bébé est sculpté en haut-relief, un enfant dodu, tout nu dont la petite quiquette laisse couler un filet d'eau. En arc de cercle au dessus du groupe, une inscription quelque peu ésotérique : «*Dieux est de ris. Que de la roses escrire*».

La sculpture date de 1906, oeuvre d'Emile Derré. Cela s'appelle la Fontaine des Innocents et les petites touristes anglaises viennent innocemment remplir leur bouteille d'eau aux sources de notre Manneken-Pis local.

Le cadran solaire de la rue de l'Abreuvoir

Au 4 de la rue de l'Abreuvoir, près de la Maison rose d'Utrillo, se dresse une villa 1990 en pierre surmontée de quelques colombages et balcons peints en vert. Au mur, encadré par de la vigne vierge, un cadran solaire tel qu'on en voit dans les villages du Sud, le seul cadran solaire peut-être de Paris... Sur fond ocre, un coq vert assorti aux colombages et cette inscription : «*Quand sonneras, je chanteray*».

Une plaque précise que dans cette maison vécut le commandant Henry Lachouque, historien de Napoléon et de la Grande Armée (1883-1971).

Les escaliers secrets de la rue Durantin

Rue Durantin, numéro 40 : Un porche fermé par une grille de fer forgé donnant sur une enfilade de cours s'étageant en gradins et bordée de bâtiments modernes d'une grande banalité mais... Ces cours aux pavés ronds s'ornent de deux escaliers à double révolution en pierre sculptée, avec balustres ouvragées et petits réverbères ornementaux. Seuls vestiges d'un ancien jardin datant du XVII^e siècle, ils sont d'autant plus ravissants que secrets. Sans code digital en bonne et due forme, on ne passe pas, on se contente de regarder depuis la grille, et rêver.

Le rocher de la sorcière

Avenue Junot : une trouée entre les immeubles au niveau du 23. Un mini-fouillis de verdure, dernier vestige du Maquis. A droite, derrière les arbres, une rangée de maisons dont on ne dit rien. A gauche, le terrain de pétanque et un bel hôtel particulier mystérieux, tout beau ravalé de blanc mais volets clos et porte murée de parpaings. Au milieu, laid et incongru : une espèce de rocher trapu de pierre (fausse ?) noire, plus ou moins en forme de dolmen. On l'appelle, paraît-il, le «Rocher de la Sorcière». A ses pieds, un tas de bouteilles de bière bien empilées. Offrandes à la Sorcière ?

PORTRAIT

Une après midi chez la Polanska

Harpiste, présidente de la Société internationale des harpes historiques et à ce titre organisatrice de moult sympathiques symposiums à travers l'Europe, elle m'accueille chez elle. Petite femme énergique, le regard voilé par de lourdes paupières, le rire venant des profondeurs, Elena Polanska est mi-ukrainienne, mi-anglo-tyrolienne.

Elle habite, avec son mari, rue Lepic, tout au fond d'une cour intérieure : une vieille maison

d'un blanc un peu cassé sous les arbres, un peron à double escalier, quelques chaises de jardin devant. En entrant dans le salon-véranda, on est ébloui par la multitude des couleurs, des tissus... Un piano à queue recouvert d'un damas. Posées dessus, des vièles, des cromornes, des flûtes. Sous le piano, des violes de gambe, des harpes italiennes ou celtiques. En face, debout dans une niche entourée de rideaux fleuris, une grande harpe française «moderne», c'est-à-dire à pédales. Elena Polanska se meut aisément

dans ce dédale, essaie un instrument, explique l'autre, se penche avec le sourire d'une mère-sirène, laissant résonner de petites mélodies.

Une fille joueuse de viole et un mari peintre

Sa fille, Isabelle, enceinte de sept mois¹, n'arrive plus à tenir la viole de gambe entre ses jambes sans l'aide d'un petit pouf, mais quel beau son intimiste, lointain et en même temps très présent, un son plaintif et languissant dans cette petite pièce éclairée par le soleil couchant.

Isabelle fait partie de l'ensemble *la Camerata de Paris* en compagnie de sa mère, d'une chanteuse et d'un flûtiste. Leur musique, Renaissance ou baroque, a fait le tour de l'Europe et au-delà. On me montre des clichés de leurs spectacles, présentés dans de magnifiques costumes d'époque dont une représentation au musée de Cluny donnée il y a une dizaine d'années où Ariane, l'autre fille de la Polanska, figurait parmi les danseurs.

Un verre de Martini à la main, je contemple un grand tableau peint à l'huile, accroché sur une soyeuse tapisserie fleurie qui recouvre tout le mur d'en face : deux femmes et un homme, poses de statues classiques, peints dans un style réaliste et poétique à la fois dans des couleurs vives et luisantes. Il correspond au style de la pièce par son contexte historique mais s'en démarque par son appartenance claire au XX^e siècle. Ce tableau, qui rappelle le réalisme magique du Mexicain Diego

1. Depuis que cet article a été écrit, le petit Léonard est né. Félicitations à la mère !

Rivera ou de Frida Kahlo, est l'oeuvre d'André Quellier, le mari d'Elena Polanska.

Il m'emmène dans son atelier. Sur le mur, trône Jean de la Fontaine transformé en renard, grandeur nature, assis en pleine campagne. Les yeux clairs et perçants de l'animal dans l'atelier maintenant sombre me donnent un petit frisson. M. Quellier allume un grand néon et me montre, rangées dans un classeur, les photos des 276 tableaux représentant chacun une fable de la Fontaine qu'il



Elena Polanska, harpiste, habitante de la rue Lepic

a réalisé ces dernières années : quatre ans et demi de travail.

En sortant, il me dit : «*Je ne vois personne... il y a peut-être dans ce quartier* (ils y habitent depuis 1960, d'abord rue Gabrielle puis, depuis 1967, dans cette maison de la rue Lepic) *des gens qui comprennent la peinture, qui s'y intéressent, je n'en sais rien... Comment faites-vous pour rencontrer des gens, vous ?... mais, vous savez, je n'ai plus de temps à perdre. J'ai déjà 71 ans et il me reste encore beaucoup à faire, je n'ai vraiment pas de temps à perdre*».

Silke Rotzoll

Elena Polanska, petite discographie :

- *Medieval and Renaissance music for the irish and medieval harps* (Vox Musicalis 35013).
- Avec la Camerata : *Harp music from the Renaissance* (Candide Vox CE Q 31109).
- Derniers disques compacts : *Celtic 1 & 2* (distribution DOM AT 1437).
- A paraître en automne chez Arion, deux CD : récital Elena Polanska sur six harpes différentes avec des morceaux de différentes époques.

• André Quellier, expositions :

Son exposition La Fontaine, déjà présentée en octobre dernier au Museum national d'histoire naturelle de Paris et en décembre à l'Hôtel de ville de Lyon, continuera à voyager en France et à l'étranger. Son tableau *l'Amitié au-dessus des races* a été exposé lors du festival Montmartre en Europe en mai dernier.

M. Quellier expose à la galerie Marceau, à Paris (8^e) à partir du 2 octobre 1996.

Maximilienne, citoyenne des Abbesses

Depuis plus de soixante ans, Maximilienne Levet partage sa vie avec le 18e, particulièrement avec les Abbesses.

Rencontre avec une grande dame toujours souriante, qui au cours de sa vie a multiplié les engagements - elle est aujourd'hui présidente du réseau d'associations de la Flamboyance.

À deux pas de la place des Abbesses. Une petite rue ou plutôt une impasse, qui fleurit bon le Paris des cartes postales jaunies, de celles qu'on envoie à la cousine de province pour faire croire que c'est resté «comme avant». Vous avez à peine le temps d'accrocher votre vélo qu'elle vous dit d'entrer. La porte de son «chez elle» est grande ouverte.

Une ancienne boutique, «retapée» avec goût mais sans grand luxe. Dans la pièce règne un léger désordre de papier et de livres qu'elle et son sociologue de mari (Daniel Mothé) semblent affectionner. Les meubles encaustiqués et le «tic-tac» de l'horloge de famille, très peu pour eux ! On s'installe. Elle vous prévient qu'elle est dure d'oreille et qu'il faudra prendre son temps. Ça tombe bien : le temps, on l'a et en plus, il est au beau fixe.

Elle, c'est Maximilienne Levet. Elle est dans le «bel âge», comme on dit. Soixante-dix balais passés et pas de coquetterie sur l'âge. Elle ne cherche pas à cacher ses rides. Elle aurait bien tort... «Par quoi on commence?», vous demande-t-elle. Par le commencement ! Alors elle raconte.

«En 1934, je me suis retrouvée avec mes parents dans le 18e. Avec mon père sculpteur, toute la famille a emménagé au 189 rue Ordener, à la cité Montmartre aux artistes (Le 18e du mois n°14). Là vivaient des peintres, des graveurs, un chef d'orchestre. J'avais 12 ans et je me souviens de la rébellion des artistes qui refusaient de payer les loyers car les travaux n'avaient pas été terminés. Entre eux, ils s'étaient organisés pour sonner l'alerte avec un cor de chasse dès que l'huissier approchait... Dans ce lieu, il y avait un esprit communautaire. Il ne m'a pas quittée depuis.»

Une MJC aux Abbesses

Maximilienne a ce don particulier de s'attarder sur des «détails» de plus de cinquante ans pour vous transporter en deux phrases deux décennies plus tard. «Pendant la guerre, j'ai quitté Paris pour l'Auvergne. Je ne suis revenue dans le 18e qu'en 1954, rue Ravignan puis rue Gabrielle avant d'atterrir là où nous sommes. Avec mon mari, nous avons toujours eu une vie associative dans le quartier : parents d'élèves, planning familial, défense du Moulin de la Galette, des locataires pauvres...»

Ces années-là, Maximilienne est mère au foyer avec deux enfants. Son mari, à l'époque, est ouvrier chez Renault à Billancourt (sous son nom d'écriture, Daniel Mothé, il racontera son expérience d'O.S.¹). «Mes enfants avaient 13 et 14 ans : il n'y avait pas grand chose pour eux, à part un cinéma place des Abbesses. Pour les catholiques, il y avait le patronage. Pour les communistes et les socialistes, les Jeunesses du même nom. Et pour les autres? On a donc créé une Maison de la jeunesse et de la culture dans des bâtiments préfabriqués : théâtre, modélisme, yoga, judo, etc. On a lancé le Festival des Abbesses avec des représentations dans les maisons, sur le square...»

Mai 68 va amplifier cette dynamique, non sans effet boomerang. «La MJC restait ouverte jusqu'à 3 heures du matin pour des discussions à n'en plus finir. Ce fut une période où les gens dans les quartiers se parlaient... Malheureusement, un groupe de jeunes maoïstes arrivés du 14e s'est installé dans les lieux jour et nuit... Bruit, chahut, plaintes du voisinage et puis, un beau jour, les bulldozers qui emportent un pan de mémoire. De cet épisode, l'ancienne présidente de la MJC a

gardé, semble-t-il, une certaine méfiance vis-à-vis des idéologies. Sans perdre - au contraire - sa foi dans l'esprit communautaire.

Depuis 1965, Maximilienne avait démarré une nouvelle vie : à quarante ans passés, elle est allée s'asseoir sur les bancs de l'université. Pendant plus de vingt ans, elle ne va plus les quitter, de Vincennes à Saint-Denis, d'étudiante en psycho à responsable d'une chaire en gérontologie.

Des «blousons noirs» à la maison

Son quartier, elle ne le largue pas pour autant. Voilà qu'elle et Daniel, son mari, se lancent dans une nouvelle aventure. «Aux Abbesses s'était installée une bande de «blousons noirs», de grands ados livrés à la rue, quelques-uns un peu délinquants... Une association créée par un abbé de la paroisse Saint-Jean a tenté de travailler avec eux. Bien qu'extérieurs à la paroisse, nous en faisons partie. Des éducateurs de rue, de jeunes chrétiens bénévoles², sont intervenus dans le quartier, ils nous ont expliqué comment vivaient ces jeunes en bande. Nous avons été une quinzaine de familles dans le quartier à devenir foyer d'accueil. A tout moment de la journée (et de la nuit), les «blousons noirs» savaient qu'ils pouvaient venir pour prendre une douche, manger un sandwich ou discuter. Je me souviens de leurs réflexions pleines d'incompréhension lorsque, à la fin d'une soirée, Daniel leur annonçait qu'il allait se coucher car il devait se réveiller à 3 heures du matin. Nous étions, il est vrai, le seul «foyer d'accueil» ayant une activité ouvrière.»

La vie commune avec les «blousons noirs» s'est arrêtée lorsque Maximilienne et Daniel ont constaté que ces jeunes vivant en bande et en moto fascinaient leurs deux ados... La présence dans le quartier ne s'est pas relâchée, avec entre autres la campagne pour les municipales de 77 au cours de laquelle Maximilienne conduisit la première liste écologiste dans le 18e. «Nous avons fait une campagne sympa avec théâtre de rue, distribution de café et de chocolat à la sortie des églises. Nous avons obtenu 10 % des voix.»

Moins impliquée dans la vie du quartier, Maximilienne approfondit sa réflexion sur la place des personnes âgées. Après avoir créé une «université du troisième âge» à Nanterre, elle écrit livre sur livre (six dont *Le papy boom* signé avec sa belle-fille). En 90, elle est à l'initiative du lancement du réseau de la Flamboyance (voir encadré). Elle en assure la présidence, avec ce style de ceux qui savent que l'essentiel n'est pas dans les reflets du pouvoir...

Maximilienne à la Halle Saint Pierre

Dans le cadre de l'exposition proposée par le sculpteur Thierry Grave (c'est son fils) à la Halle-St-Pierre (voir page 18), Maximilienne Levet fait une lecture du texte écrit par un libraire, François Perche, Je suis la vieille dame du libraire. Ce sera le mardi 15 octobre à 15 heures (facile à retenir !) et ce sera suivi d'un débat sur les pratiques de lecture des personnes âgées et leur rôle vis-à-vis des plus jeunes. Une bonne occasion d'écouter Maximilienne et de réfléchir aux ponts possibles entre les générations dans une société, comme elle écrit, «d'opposition, de rupture, d'agression où chacun crie vengeance».



G. Rolle

«L'octobre de la Flamboyance»

Lancée en 90 par un groupe de personnalités, avec le soutien du ministre de la Culture qui était à l'époque Jack Lang, la Flamboyance regroupe environ 65 associations dans toute la France. Son objectif : «refuser la ségrégation qui oppose les jeunes aux âgés de tous âges». Ce réseau organise tous les ans «l'octobre de la Flamboyance», avec un tas d'initiatives culturelles et de spectacles favorisant le dialogue entre générations.

☐ Contacts : La Flamboyance, 4, bd du Temple, 75011 Paris. Fax : 43 38 30 57.

À côté de ses conférences, les plateaux télé, ses voyages à l'étranger, elle partage son temps entre Paris et le plateau picard (Aisne). Là-bas, elle est à l'initiative d'un conseil de Sages, groupant des «anciens», qui appuie ou initie des projets. Sa grande idée, c'est la solidarité entre les générations. A la Flamboyance, elle prépare pour 1997 le Printemps des générations : «Un groupe de personnes âgées prête de l'argent et accompagne un jeune qui a un projet d'insertion.»

Infatigable, Maximilienne ! Elle dit bien qu'elle ralentit ses activités, qu'elle consacre beaucoup de temps à sa famille (au sens large) mais elle est comme ça. Passionnée, convaincante et surtout adorable. Lorsque vous reprenez votre vélo après deux heures de discussion, elle vous suit du regard et laisse ouverte la porte de sa maison.

Noël Bouttier

1. Daniel Mothé, Ouvrier chez Renault, éditions du Seuil. Du même, Le métier de militant, au Seuil, 1973.
2. Ils appartenaient à une association dont le responsable était pendant un temps l'abbé Jean-Claude Barreau... qui, depuis, a suivi un chemin en zigzags : ayant quitté la prêtrise, il est devenu éditeur, a été conseiller de Mitterrand, puis de Pasqua, puis aujourd'hui de Jean-Louis Debré. Un des éducateurs de rue se nommait Philippe Meyer (aujourd'hui chroniqueur sur France Inter).

Gérard Clément dans sa boutique, entièrement consacrée à l'univers des cerfs-volants (7, rue de Prague à Paris)



Dan Aucante

PORTRAIT Gérard Clément, un garçon... dans le vent !

Gérard Clément est un garçon dans le vent... des cerfs-volants. Il vit avec eux, il vit par eux et il vit grâce à eux puisque cet habitant de la rue Boinod (18e), ancien directeur commercial de 47 ans, a tout quitté pour s'élancer à la *Recherche du bleu* (titre d'un de ses livres) et créer en 1989 *Vent d'est Vent d'ouest*, une société de services consacrée tout entière aux cerfs-volants : fabrication à la demande, location, animations, expositions, formation à l'art et à la manière de voler au vent, ateliers pour enfants... La boutique qu'il a ouverte en 1992, centre de vente et de conseils, est devenue un incontournable dans le paysage de sa passion.

Celle-ci lui est venue par hasard, il y a quinze ans. Sa fille avait trois mois et, après avoir écumé les squares du 18e, il est allé promener un jour son bébé au bois de Vincennes. Il y a vu des «cerf-volantistes», des adultes prenant leur pied à ce qu'il avait toujours considéré comme un jeu d'enfants. Et cela a fait tilt.

«De retour à la maison, j'ai construit pour la petite un cerf-volant en papier kraft et je suis retourné au bois avec elle. Mon cerf-volant a volé, mal mais il a volé sous le regard narquois des amateurs. La petite n'a pas été intéressée du tout mais c'est ainsi que je suis entré dans le cercle des pratiquants.»

Ainsi Gérard Clément est-il devenu cerf-volantiste, pris au jeu, concevant des structures de plus en plus sophistiquées - «c'est comme recréer l'aviation sur son coin de table» -, adhérant à une association puis créant la Fédération française de cerf-volant dont il fut président pendant quatre ans jusqu'en 1989.

Parallèlement, il a voyagé à la rencontre des cerf-volantistes du monde entier. Il revient de quinze jours en Indonésie passés à la «pêche au cerf-volant» : une feuille de fougère séchée, retenue par une corde de fibre d'ananas tressée, volant au-dessus des pirogues et entraînant un appât sauteur. Il a participé à des festivals et il a même fondé le sien à Bercy-sur-Mer (300.000 personnes en avril depuis dix ans).

Il collectionne les objets de son culte. «J'en possède 500 de toutes sortes, tous pays, toutes époques. Mais attention, pas un seul dans mon appartement... J'ai choisi entre ma carrière et ma passion, au profit de ma passion ; mais entre ma passion et ma vie de famille, j'ai choisi la vie de famille !»

Spécialiste reconnu des cerfs-volants, Gérard Clément est intarissable sur le sujet et d'abord son histoire : «*Les cerfs-volants ont deux mille ans d'existence, inventés en l'an moins 1 000 en Chine et arrivés en Occident avec Marco Polo. En Asie, ils avaient un rôle social, lancés pour les fêtes, les naissances, les moissons, pour attirer la chance. En Occident, on les a rendus utiles, ils ont servi à des fins scientifiques et militaires : observations, repérage voire espionnage, tractage de bateaux... Certains étaient de très grande envergure, munis de nacelles-habitacles, d'autres mêmes montés en trains. On les utilisait parfois de préférence aux ballons car ils pouvaient profiter des grands vents. Le record d'altitude obtenu en 1914 fut de 600 mètres. Puis, avec l'aviation et ses progrès, les cerfs-volants sont devenus jeux d'enfants, ludiques essentiellement.*

«Le vent est gratuit.»

Gérard est tout aussi intarissable sur la philosophie de la chose : «*Les cerfs-volants peuvent être extrêmement compliqués, sophistiqués - le plus grand du monde, un hollandais, a 500 m² de surface - mais ils peuvent également être très simples, faciles à construire avec des matériaux que l'on trouve partout à des prix dérisoires et même de la récup', il suffit d'être imaginatif. C'est une activité à la portée de tous, démocratique, le vent est gratuit.*

Gratuit, oui, mais variable et capricieux et il faut s'y adapter. «*Avec les cerfs-volants, pas de boutons, de manettes, de technologie compliquée, c'est un objet totalement écologique, en harmonie avec la nature. C'est aussi une école de comportement où l'on apprend comme dans la vie à trouver le juste milieu pour communiquer, tirer un peu sur la corde mais sans la faire péter. C'est un sport individuel qui peut devenir collectif : faire voler ensemble des cerfs-volants sans qu'ils s'emmêlent est un apprentissage de la solidarité. Enfin, le cerf-volant étant universel, mais toujours différent et chargé de symboles variés selon les cultures, le pratiquer est un moyen de mieux comprendre l'autre, l'étranger.*

D'ailleurs, un des rêves de Gérard Clément serait la création d'un musée du cerf-volant : «*Un musée consacré à cet art populaire, à cet «art brut» au carrefour des autres arts, peinture, sculpture, décoration... J'aimerais trouver un lieu pour rassembler les cerfs-volants de partout, leur aventure et toute l'imagerie qu'ils ont suscitée, un lieu, un haut-lieu et pourquoi pas Montmartre ?*

Marie-Pierre Larrivé

18e

SPORTS

Le sport s'expose à la mairie

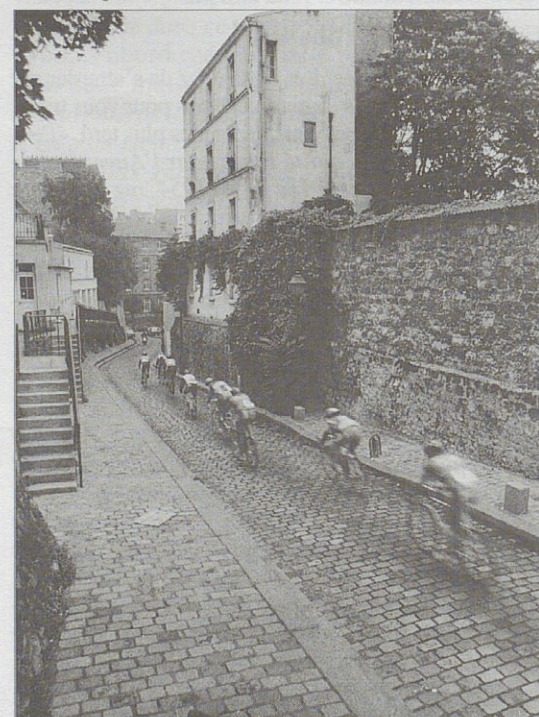
Du 14 au 31 octobre dans le hall de la mairie, comme chaque automne, les associations sportives du 18e présenteront leurs activités. En même temps se tiendra le traditionnel salon «L'art et le sport». Cette année, l'Office municipal des sports a invité trente peintres, parmi lesquels Robert Combas, Albert Féraud, Kijno, Luigi Castiglioni, etc., en un assemblage un peu surprenant. L'exposition durera jusqu'au 5 novembre. Entrée libre.

Pas de pelouse pour la Porte Montmartre

Toujours pas de pelouse pour le terrain de foot de la Porte Montmartre, où pourtant évolue l'équipe du 18e la mieux classée en championnat, l'Olympique Montmartre (toujours en «promotion d'honneur», actuellement 7e de son groupe à 4 points du premier). Le sol de gravier est dangereux, plusieurs jeunes s'y sont blessés au visage en tombant.

Le conseil d'arrondissement unanime avait appuyé la demande d'une pelouse synthétique (ou de «sable gazonné» comme sur le terrain de la Porte d'Aubervilliers). La réponse de M. Dominati au nom de la mairie de Paris est décevante : rappelant que des travaux ont eu lieu cet été dans ce stade (mais ils ne concernent que le tennis), il indique que rien d'autre n'est prévu pour le moment.

Cyclistes sur la Butte



Christian Adnin

Plus de quarante participants, sans compter le beau temps qui était là lui aussi, à la course cycliste organisée sur les pentes nord et est de la Butte, le 22 septembre dernier, par l'Entente sportive 18e et Belliard Sport RATP. Le départ et l'arrivée avaient lieu rue Azais, le parcours empruntait la rue du Chevalier de la Barre, la rue St-Vincent, la rue Caulaincourt, la rue Lamarck. C'est un membre du club sportif d'Ablon-sur-Seine qui reçut la coupe du vainqueur, offerte par la RATP.

Service d'Information sur la Rénovation Immobilière et Hôtelière

Association loi 1901

99, rue du Mont Cenis, 75018 Paris. Tél. 42 23 57 23.
Cotisation 1995-1996 : 100 francs.

Pour toutes informations personnalisées pour vos travaux d'intérieur.

Sur la tombe d'une jolie comtesse polonaise...

Au cimetière Montmartre, les membres de l'association «les Appels d'Orphée» restaurent les monuments funéraires que la négligence des ans, les intempéries et la pollution ont dégradés.

Il était une fois à Paris, il y a un siècle et demi, une jolie dame russo-polonaise : Marie Soltikoff, comtesse Potocka. Elle mourut prématurément à 38 ans en 1845 et fut inhumée au cimetière Montmartre, quartier des Polonais. Sur sa tombe on éleva une chapelle funéraire, petite cathédrale ogivale miniature, toute de volutes et clochetons polychromes, décorée à l'intérieur comme à l'extérieur à la feuille d'or, avec la statue d'une Vierge à l'enfant qui ressemble à la comtesse Marie.

C'est l'architecte Jacques-Ignace Hittorff (la gare du Nord, le porche de l'église St-Vincent-de-Paul, le décor de la place de la Concorde), ami et admirateur de la belle, qui réalisa la chapelle Potocka. Lui-même est enterré depuis 1867 juste à côté, à droite, dans un tombeau tout simple.

Depuis, la négligence des ans, les intempéries, la pollution (situé dans une cuvette où les vents tourbillonnants restent prisonniers, le cimetière Montmartre est un des endroits les plus pollués de Paris) ont pâli les couleurs jusqu'à disparition presque totale, noirci et encroûté les sculptures, brisé les vitraux, abîmé le toit qui suinte l'humidité à grosses larmes.

Monument voué donc à la décrépitude puis à la démolition ? Non, puisque depuis 1987 une association de défense des cimetières et de l'art funéraire, *les Appels d'Orphée*, se consacre à la restauration de cette chapelle. Depuis neuf ans, chaque mois de septembre, en deux stages-ateliers de quinze jours chacun, de jeunes restaurateurs volontaires soignent le monument, le nettoient, le traitent, le consolident et lui restituent toute sa splendeur d'antan.

Etudiants pour la plupart

Étudiants pour la plupart, en architecture, en histoire de l'art, mais également en droit ou sciences-éco, venus pour le plaisir gratuit et l'enrichissement personnel, 18-20 ans en moyenne, jeunes filles en grande majorité - mais il y a aussi, cette année encore, Roger, un retraité qui ne manque aucun stage, il y eut un colonel, un psy - les stagiaires travaillent sous la direction d'Hugues de Bazelaire, sculpteur-restaurateur.

Hugues de Bazelaire, 52 ans, fut d'abord maçon et tailleur de pierres. Après des études à l'Ecole du Louvre et un stage à Venise, il s'est spécialisé dans le traitement de la pierre et des maladies de la pierre, à la fois artiste et technicien. Il souligne la vocation historique et esthétique des *Appels d'Orphée* : «proroger le souvenir de gens de valeur par la conservation de leurs monuments funéraires, assurer le sauvetage d'œuvres de qualité, encourager enfin la vocation d'artistes contemporains».

Ainsi, un samedi ensoleillé de septembre, pendant que Julia, Cécile et Hélène, la benjamine de l'équipe, 17 ans, en première année d'archi, sablent à l'abrasif les murs et que Claire, 21 ans, en maîtrise de restauration d'œuvres d'art, plus tout à fait stagiaire après trois ans passés sur la chapelle Potocka, supervise le travail, Hugues de Bazelaire fait les honneurs des autres monuments que l'association restaure également.

A quelques pas de Marie Soltikoff, repose l'écri-



Hélène, la benjamine de l'équipe, au travail sur la chapelle funéraire de la comtesse Potocka

vain Henri Murger (*La vie de Bohème*) mort en 1861. Sur sa tombe, une gracieuse statue de pierre blanche, *La Jeunesse*, œuvre d'Aimé Millet. L'an dernier encore, elle était noire de concrétions salines, rongée par les pluies acides.

Le travail vient de se terminer pour la tombe d'Henry Murger. Il dure encore pour celle de Philibert Rouvière, comédien de l'époque romantique. Il s'agit là de rejointoyer la dalle soulevée par un arbre. Sur la stèle, un bas-relief montre l'artiste en Hamlet devant le spectre de son père... en polyester ! Hugues de Bazelaire raconte pourquoi : «En 1960, le bas-relief, œuvre de Préau, fut volé. Quelques années plus tard, on retrouva sa description dans le catalogue des achats nouveaux du Metropolitan Museum of Art de New-York mais sous la signature de Dalou, un sculpteur plus connu que Préau. Étonnement. Investigations. Il s'avéra que c'était bien la même œuvre avec signature trafiquée pour lui donner plus de valeur. Le MET l'a gardée, avec un cartouche précisant qu'elle avait été volée à Montmartre, mais a offert la réplique en polyester.»

Trois étranges sarcophages d'où dépassent les orteils

Troisième monument en restauration : l'étrange tombeau de Pierre-Léonard Laurécisque, architecte français qui fit carrière à Constantinople (sa

jeune femme et son fils de 7 ans y moururent en 1847, il leur survécut jusqu'en 1860 et conçut lui-même leur monument collectif). On se croirait chez Tintin dans *Les cigares du pharaon* : trois sarcophages polychromes, deux grands et un petit, dont émergent seuls les têtes et les orteils des pieds nus. «Nous sommes en train de tout nettoyer et repeindre. Nous avons déjà remis en place la croix ansée qui surmonte le monument. En 1987, elle était tombée, les morceaux gisaient derrière, nous allions les récupérer quand Dalida mourut. Il y eut alors, pour l'enterrement de la chanteuse, grand nettoyage du cimetière, les morceaux de la croix disparurent. Que faire ? Nous nous refusions à inventer une reconstitution fantaisiste. Heureusement, il existait des dessins de la tombe. Nous avons donc pu reconstruire la croix à l'identique».

Dernière étape, la chapelle Dubuisson, construite en néogothique en 1852 pour une riche famille parisienne : auteur inconnu mais très bel ouvrage, malheureusement dans un état déplorable. L'association y travaille depuis deux ans et a fort à faire pour la sauver. Montrant le pont routier qui la surplombe, le restaurateur souligne : «Ici, c'est pire qu'ailleurs : l'acide sulfurique dégagé par les diesels, combiné à cendres et poussières, se transforme en sulfate de calcium et dégrade la pierre. Celle-ci est très malade. Nous la sauverons pourtant.»

La responsabilité des familles

Cinq tombeaux réhabilités et tant d'autres qui se délitent... «C'est aux familles et à elles seules d'entretenir leurs tombes. Si elles ne le font pas, si même elles décident de détruire leurs monuments, nous n'avons aucun droit sinon moral. Quand il n'y a plus de famille, la concession revient à la ville de Paris qui la revend et là aussi, il y a risque de destruction de monuments anciens, mais c'est alors que nous pouvons intervenir, lui demandant l'autorisation de restauration. Si elle accepte, le monument peut être sauvé. Il n'est pas classé mais c'est tout comme», explique Hugues de Bazelaire.

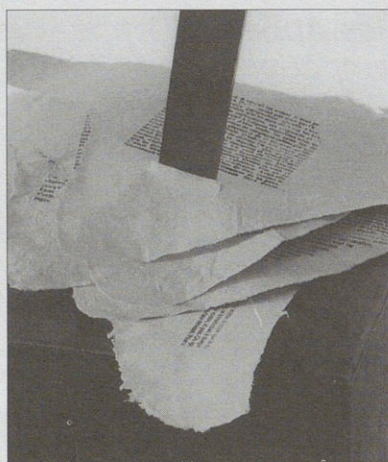
Pourquoi enfin ne travailler qu'en septembre et avec si peu de main d'œuvre, néophyte de surcroît ? «Chaque atelier ne peut compter que sept stagiaires pour un travail vraiment fructueux pour eux, nous avons refusé quarante candidats cette année, dit-il. Le but de l'opération, bien sûr, est la restauration mais aussi et surtout de permettre à des jeunes qui n'ont pas accès aux laboratoires des musées de s'initier concrètement aux techniques, éventuellement de passer professionnels.»

Marie-Pierre Larrivé

Un sculpteur à la Halle-Saint-Pierre

L'ivre d'auteurs : sous ce titre original, la Halle-Saint-Pierre présente du 3 au 25 octobre une exposition d'œuvres du sculpteur Thierry Grave. Dix-sept sculptures imaginées à partir de livres de Claude Pujade-Renaud, Didier Daeninckx, Baptiste-Marrey, Paul Fournel, Nabil Naoum, etc., et de musiques de Serge Kaufmann et du pianiste de jazz Zool Fleischer. Dix-sept sculptures pour la lecture desquelles «*le corps du spectateur est requis*» : il lui faut «*se courber, reconstruire, déverrouiller, re-lire les signes les plus quotidiens*»...

Ceux qui, en mai dernier, ont suivi les ateliers portes ouvertes «*D'Anvers aux Abbesses*» connaissent Thierry Grave, dont l'atelier est rue Duran-



tin. Assemblant dans des accouplements peu traditionnels toutes sortes de matières, acier, bronze, marbre, bois, brique, pierre de taille, fer forgé, résine ou plexiglas, il réalise des sculptures de toutes tailles, depuis la miniature jusqu'à l'œuvre monumentale, créations volontairement froides, s'adressant à l'intellect autant qu'aux sensations physiques mais excluant les facilités du sentiment, - ainsi que des meubles et des objets d'orfèvrerie. On peut voir de lui, au métro Ourcq (quai direction Bobigny), une

spectaculaire *Articulation*, taillée dans un bloc de tilleul, achat de la RATP.

□ 2, rue Ronsard (18e). Tous les jours de 10 h à 18 h. Tél. 42 58 72 89.

Les «rébus» d'Alain Campos

“*Pluie du matin chagrin*”, “*Portrait du vent*”, “*L'oiseau blessé*”, “*Un ange passe*”, “*Élève des corbeaux, ils te mangeront les yeux*” : Alain Campos choisit pour ses tableaux des titres très littéraires. Ils ont une fonction poétique plutôt que descriptive : ils contribuent à créer l'ambiance, ils n'indiquent pas le sujet du tableau.

Un de ceux que l'on peut voir à l'exposition actuelle de la galerie Art Vocation Mobile s'intitule “*La mariée n'en finit pas d'être déshabillée*” ; rassurez-vous, ce n'est pas une image pornographique, on n'y voit pas de mariée, le titre est seulement une allusion au célèbre tableau de Marcel Duchamp “*La mariée mise à nu par ses célibataires même*” ; on peut d'ailleurs lire dans un coin du tableau, sous une silhouette d'homme, la phrase-jeu de mot : “*Il me harcèle*” (Marcel)...

Les tableaux d'Alain Campos sont ainsi bourrés de références : ce sont des assemblages d'éléments très divers, évoquant différentes époques de l'histoire de la peinture, des fresques de Lascaux à Picasso en passant par les peintres flamands et Velasquez... Certains critiques, à propos de ses toiles, ont parlé de «rébus». Ce qui en fait l'uni-

té, c'est une touche lisse, veloutée, une gamme de couleurs où dominent des bruns chaleureux. Campos n'est pas un adepte de l'avant-garde selon Marcel Duchamp, une avant-garde qui se fixait pour objectif de détruire le concept traditionnel de peinture. Campos, lui, à l'évidence, aime «faire de la peinture».

Né en 1955, il a commencé à peindre très jeune, mais c'est un autodidacte. Il fut, en 1982, à



l'origine du groupe *Banlieue banlieue*, groupe qui réunissait onze jeunes peintres. Depuis 1988, il navigue seul, et son nom commence à être bien connu.

□ Jusqu'au 31 octobre. Galerie Art Vocation Mobile, 45 rue Lepic. 42 54 09 09.

Les peintures de frère Laurent, moine bénédictin

Ce n'est pas un peintre comme les autres qui expose ses toiles et ses lavis ce mois-ci à la galerie *La Fleur d'Or*, sur les pentes de Montmartre : Jean Knaff est moine à l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire sous le nom de frère Laurent.

La règle bénédictine est observée à St-Benoît-sur-Loire avec une particulière rigueur, et le père abbé ne voulait pas laisser sortir frère Laurent pour qu'il participe au vernissage de son exposition, le 1er octobre. Il a finalement accepté, à la condition expresse qu'il rentre par le premier train le lendemain matin.

La peinture du frère Laurent peut être qualifiée de figurative, à cette réserve près que la réalité qu'elle figure n'est pas la réalité matérielle du monde qui nous entoure. Cet artiste cherche à reproduire des réalités spirituelles, et ce que l'on découvre sur ses grandes toiles, ce sont des chemins vers la lumière, de brusques déchirures d'espoir dans un ciel sombre, etc... Avant de devenir moine en 1965 à l'âge de 31 ans, il avait été élève aux Beaux-Arts et avait travaillé comme illustrateur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. A l'abbaye de St-Benoît, il a étudié la spiritualité de l'Extrême-Orient. Il s'est initié à la tradition picturale chinoise avec le grand artiste qu'est Zao Wou Ki, avant de pouvoir en 1981 installer son atelier de peintre au monastère.

La galerie *La Fleur d'or*, ouverte en juin dernier, se voue aux artistes préoccupés de spiritualité. Zygmunt Blazynsky, son directeur, chrétien fervent, s'intéresse aussi aux autres traditions mystiques, celles de l'Islam, de l'Inde... Il est aussi comédien, c'est lui qui présente périodiquement des spectacles poétiques dans la Crypte du Martyrium, rue Yvonne Le Tac, autour de l'œuvre de Max Jacob, de Rilke, d'Emily Dickinson, de Claudel... Il organise deux fois par mois dans sa galerie des soirées “poésie et musique” ; ce mois-ci, ce sera les 8 et 15 octobre à 19 h 30.

□ 4 rue Androuet. Tél. 42 23 48 94. Tous les jours de 16 h à 20 h sauf samedi et dimanche.

Ce journal ne peut vivre que grâce à ses lecteurs. Pour que le 18e du mois continue, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F + 370 F cotisation de soutien)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris

■ demandez le programme ■ demandez le programme ■

par Chantal Juan, Michèle Stein, René Molino

A l'Espace Acteur

Partition musico-théâtrale pour cinq clowns

Le théâtre Espace-Acteur, rue Sainte-Isaure, ne veut pas fermer ses portes. La réduction drastique, sans préavis, de la subvention que lui accordait la Ville de Paris a entraîné le licenciement collectif du personnel le 30 juin. Les nombreuses démarches effectuées, le soutien de personnalités du spectacle, d'habitants du 18e et du conseil d'arrondissement, rien de tout cela n'a fait changer d'avis les responsables de l'Hôtel de Ville.

Le peu de subvention qui a été laissé permet de continuer à entretenir la salle, non d'y produire des pièces. Malgré cette précarité, le spectacle reprend ses droits à l'Espace-Acteur, avec une compagnie qui a loué les lieux.

Les jeudis et vendredis 10, 11, 17, 18, 24 et 25 octobre à 20 h 30, la compagnie du Théâtre du bout du monde y présente *Payasos piquants*. Guy Shelley, toujours directeur de la salle (mais bénévolement), compte sur le public du 18e pour manifester son soutien.

C'est une histoire de clowns. Mais attention, Barnabé, le héros principal, a peut-être un nez rouge mais il est très sérieux. Ce qu'il prépare, c'est ni plus ni moins qu'une renaissance du music-hall. Il recrute des artistes, musicien, chanteuse, danseur, magicienne, mais curieusement ils ont tous, eux aussi, le nez rond et rouge. Finalement c'est le spectacle qui ne tourne pas rond. Barnabé est triste, il ne comprend pas pourquoi le public rit...

□ Espace Acteur, 14 bis rue Ste-Isaure. 42 62 35 00.

Au Montmartre-Galabru

De quelles amours blessées

de Nicole Gros, avec Jeanne Carré, Pascal Nandillon, Nicole Gros.

La marquise de Merteuil (celle des *Liaisons dangereuses*), la princesse de Clèves et Madame Bovary, trois amoureuses de la littérature, se retrouvent pour ranimer leur mémoire et constater leur échec car condamnées à l'éternité sans amour. Idée originale desservie par un texte trop littéraire et une mise en scène fade et lancinante.

M.S.

□ Jusqu'au 27 octobre, 4 rue de l'Armée d'Orient., tél. 42 23 15 85.

Au Funambule

En scène !

avec Love Bowman, Yannick Blivet, Frédéric Imbert, Patrick Langlois.

Variation sur le théâtre d'après trois comédies de Sacha Guitry, "On passe dans huit jours", Courteline, "Ciboulot" et Maurey, "La délaissée". Les comédiens s'en donnent à cœur joie pour railler leur milieu, et la mise en scène est alerte.

M.S.

□ Jusqu'au 10 novembre, 53 rue des Saules, tél. 46 06 31 97.

Et aussi

■ **Les Sept contre Thèbes**, d'Eschyle, jusqu'au 31 octobre (21 h) au *Lavoir Moderne Parisien*, 35 rue Léon, tél. 42 52 09 14. Au même théâtre, **Le neveu de Rameau**, de Diderot jusqu'au 1er novembre (19 h).

■ **Le Garden Orchestra** dans "Nouvelles chaussures", jusqu'au 26 octobre au *Théâtre de Dix-Heures*. 36 bd de Clichy, tél. 46 06 10 17. (Tout un répertoire revisité, d'Erik Satie à Tati, dans un délire désopilant.)

■ **Ce que voit Fox**, de James Saunders, jusqu'au 6 octobre (prolongation possible jusqu'au 27) à *l'Alambic*, 12 rue Neuve-de-la-Chardonnière, tél. 42 23 07 66. (Le père est en train de mourir, les trois sœurs et leur mère se retrouvent face à leur vulnérabilité...)

■ **La panne**, de Friedrich Dürrenmatt, avec Darry Cowl, Claude Evrard, etc., tout le mois à *l'Atelier*, place Charles Dullin, tél. 46 06 49 24.

■ **DANSE** au *Dix-Huit Théâtre* : *L'image du vent* les 4, 5 et 6 octobre, par la Compagnie Studio Laroche-Valière. *Les grenouilles du désert*, les 11, 12 et 13 octobre, par la Compagnie Le Fléau, chorégraphie Guillaume Cefelman. 16 rue Georgette Agutte, 42 26 47 47.

■ **SPECTACLES POUR JEUNE PUBLIC** : *Histoires de marins* (à partir de 7 ans) au *Dix-Huit Théâtre* du 26 octobre au 3 novembre (42 26 47 47). *Dis maman, c'est de la magie ça ?*, au *Funambule* (42 23 88 83). *Le clown Jacques Le Breur*, au *Montmartre-Galabru* (42 23 15 85). *Croque la cerise*, au *Tremplin* (42 54 91 00). *Guignol* à la *Halle-St-Pierre* (42 58 72 89).

Eddy Louiss à la Cigale

Dans un concert d'Eddy Louiss, il faut toujours s'attendre à des surprises, tant sa curiosité est grande pour tous les climats musicaux. Il a commencé par jouer de la batterie, à l'âge de 3 ans, avec l'orchestre de son père, le trompettiste martiniquais Pierre Louiss. «*Nous jouions toutes sortes de musiques*, raconte-t-il : jazz, typique (boléro, mambo, salsa), tango, paso doble, valse. L'orchestre de danse est à la base de ma formation.» Il en a gardé quelque chose.

Devenu un des tout premiers musiciens de jazz français, il joue de la trompette, de la batterie, du vibraphone, du piano, il chante, mais son instrument de prédilection, c'est l'orgue Hammond. Qu'il réunisse autour de lui les 70 musiciens de sa *Multicolor Fanfare* ou qu'il réinterroge les standards avec Michel Petrucciani au piano, qu'il mélange sans avoir l'air de rien des rythmes afrocubains avec une mélodie bretonne et quelques mesures de piano romantique ou qu'il redécouvre, comme dans le disque *Louisiana* enregistré il y a un an à La Nouvelle-Orléans, les joies d'un jazz simple et direct, il ne cesse d'inventer de nouveaux sons.

Il a promené dans le monde entier sa silhouette un peu lourde, sa barbe, sa casquette multicolore et son rire homérique. Il a enregistré avec Gillespie, Stan Getz, Johnny Griffin, Jimmy Gourley, Daniel Humair, j'en passe, n'oublions surtout pas Kenny Clarke, «*mon second père*», dit-il. Il a accompagné des chanteurs de variétés (notamment Nougaro pendant treize ans). Il a 56 ans et proclame : «*J'espère être un musicien d'instinct*».

R.M.

□ Le 22 octobre, 124 boulevard Rochechouart. 42 23 15 15.

Midnight Oil à l'Elysée-Montmartre

Le leader de ce groupe, Peter Garret, est un défenseur des aborigènes australiens, c'est un ancien avocat, très médiatisé dans son pays, un écolo actif et virulent.

M.S.

□ Le 24 octobre. 72, bd Rochechouart, tél. 44 92 45 49.

Et aussi

■ **Au Blues Heures** : Le 12 octobre, Ode Rose (pop rock). Le 18, Nawal (world music). Le 25, Aston (reggae rock). 97 bis, rue Championnet, tél. 42 62 21 47.

Le Pathé-Wepler : obscur, vraiment obscur

Le sort s'acharnerait-il sur certains spectateurs du cinéma Pathé-Wepler de la place Clichy ? Je pourrais le croire au vécu de mes différents passages dans ses salles. En effet, si je n'en sors pas les fesses mouillées et collantes de soda, ou tachée de pop-corn car arrivée après les pubs et ayant donc choisi un siège dans l'obscurité la plus totale, je suis bonne pour un beau bleu après avoir raté une marche à l'éclairage défectueux.

Morale de l'histoire : il ne faut jamais rater le tunnel de pubs dans les salles obscures, vraiment obscures...

M.S.

LOCATION DE SALLES

(expositions, conférences, réunions, réceptions)

SOCIÉTÉ L'INDÉPENDANCE

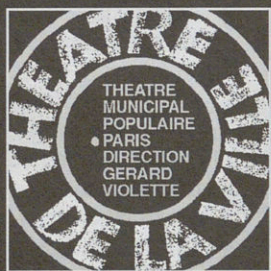
48, rue Duhesme

75018 Paris

tél/fax 42 57 30 07

**Renseignements et visites
du lundi au vendredi de 10 h à 19 h**

Ouvert le week-end
pour toutes manifestations



THEATRE DE LA VILLE **LES ABBESSES**

UN THÉÂTRE NEUF À MONTMARTRE

un service public à vocation nationale et internationale

ouverture
le 18 nov.

théâtre

L'ÉPOUSE INJUSTEMENT SOUPÇONNÉE **COCTEAU**

VALÉRIE STEPHAN JACQUES NICHET

OPÉRA DE PÉKIN VILLE DE DALIAN

CHAMBRES D'AMOUR **ADAMOV** MICHEL RASKINE

SNAKESONG/LE DÉsir JAN LAUWERS MACBETH **SHAKESPEARE**

danse

FRANCESCA LATTUADA ■ CLAUDE BRUMACHON ■

CHARLES CRÉ-ANGE ■ DANSES DE L'INDE ODISSI /

BHARATA NATYAM / MANIPURI / KUCHIPUDI / KATHAK /

MOHINI ATTAM

chanson créations originales

DÉPARTS **GIOVANNA MARINI** ■ NAPOLI MUTA **MAURO GIOIA** ■

DÉMONS ET MERVEILLES **LAMBERT WILSON**

PROGRAMMES DÉTAILLÉS, PRIX, ABONNEMENTS,
TÉL. 01 42 74 22 77 • 2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4 •
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18 (À PARTIR DU 4 NOV.)